

*Centre de recherche  
pour l'étude  
et l'observation  
des conditions  
de vie*

**Sou1998-1138**

*142, rue du Chevaleret*

*75013 PARIS*

*Tél. 01 40 77 85 04*

*Fax 01 40 77 85 09*

**CREDOC-DIRECTION  
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du Centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS  
LE DIFFUSER**

**Crédoc - Les actions pour préserver  
l'environnement - Les  
développements régionaux préférés  
par les Français. Avril 1998.**

CREDOC•Bibliothèque



**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

# CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »  
(vague de début 1998)

**Les actions pour préserver l'environnement**

**Les développements régionaux préférés  
par les Français**

Note réalisée à la demande de  
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

A.D.K.

AVRIL 1998

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

---

# CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »  
(vague de début 1998)

**Les actions pour préserver l'environnement**

**Les développements régionaux préférés  
par les Français**

Note réalisée à la demande de  
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

A.D.K.

AVRIL 1998

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

---

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

**Note réalisée à la demande de l'IFEN**

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Jean-Pierre Loisel

### **CREDOC**

**Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort**

# SOMMAIRE

<b>Avant-Propos .....</b>	<b>1</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>3</b>
<b>A - Les actions à réaliser pour préserver l'environnement .....</b>	<b>5</b>
1 - Les actions que l'Etat doit mener en priorité : d'abord réduire la pollution atmosphérique .....	5
2 - Les actions auxquelles les Français pensent pouvoir individuellement contribuer le plus.....	15
3 - L'Etat, l'individu : des actions complémentaires.....	17
<b>B - Les actes individuels effectués pour la préservation de l'environnement.....</b>	<b>21</b>
1 - Les achats de produits bio-dégradables pour le ménage sont les plus fréquents ....	23
2 - Les emballages respectant l'environnement : un choix qui s'affirme dans la population .....	27
3 - Après leur progression des années précédentes, les achats de produits de l'agriculture biologique se stabilisent .....	30
4 - Renoncer délibérément à sa voiture : 23% de la population le pratiquent régulièrement.....	37
<b>C - Les préférences en matière de développements régionaux .....</b>	<b>49</b>
1 - Une priorité en matière de transports : les dessertes locales .....	51
A. Les opinions concernant le réseau routier .....	51
B. Les opinions concernant le réseau ferroviaire .....	55
2 - Une préférence pour les commerces de proximité .....	59
3 - Une demande de centres universitaires locaux.....	63
4 - Une préférence pour les centres hospitaliers locaux .....	66
<b>Annexes .....</b>	<b>73</b>

## Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions posées, à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), dans la vague de fin 1997-début 1998 de l'enquête du CREDOC sur les « **Conditions de vie et les Aspirations des Français** ».

L'enquête s'est déroulée en décembre 1997-janvier 1998. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2002 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération<sup>1</sup>.

Les questions posées cette année par l'IFEN s'articulent autour de trois thèmes :

- **Les actions à mener dans le domaine de la protection de l'environnement.**  
Quels types d'actions l'Etat doit-il mener en priorité ? A quelles actions les Français pensent-ils pouvoir contribuer le plus ?
- **Les actes individuels effectués par les Français pour préserver l'environnement.** Nos concitoyens ont-ils régulièrement, ces douze derniers mois, acheté des produits de l'agriculture biologique, des produits bio-dégradables pour le ménage ? Ont-ils choisi des produits pour leur emballage respectueux de l'environnement ? Dans un autre registre, ont-ils délibérément choisi, pour leurs trajets quotidiens, de délaissier leur voiture au profit des transports en commun ?

---

<sup>1</sup> Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « *Premiers résultats de la vague de fin 1997-début 1998* » (CREDOC, Mars 1998).

- **Les grands principes que les Français veulent voir privilégier dans le développement régional : petites infrastructures locales ou grands équipements régionaux ?** Les préférences affichées par nos concitoyens sur ces grands principes sont-elles les mêmes quel que soit le type d'équipement : transports, universités, centres hospitaliers ou commerces ?

Précisons que les deux premiers thèmes ont déjà été abordés antérieurement dans le système d'enquêtes. Les évolutions d'opinions les plus marquantes sur ces sujets pourront donc être également analysées.

**Les actions pour préserver l'environnement  
Les développements régionaux préférés par les Français**

**Résumé**

Quatre enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions posées par l'Institut Français de l'Environnement dans l'enquête du début 1998 :

- Cette année connaît une **montée très sensible du désir des Français de voir s'affirmer le combat contre la pollution de l'air** : 44% de nos concitoyens souhaitent que l'Etat intervienne en priorité dans la lutte contre cette pollution (ils étaient 39% l'an dernier, 30% en 1994). Plus globalement, c'est la **préservation du patrimoine naturel** (air et eau) qui, dans le domaine, suscite le plus d'attentes d'interventions collectives : plus d'un Français sur deux (56%) désirent que l'Etat s'en préoccupe en premier lieu.
- En matière d'environnement, **les Français attribuent toujours à l'Etat et à l'individu des champs d'intervention bien distincts** : l'Etat se voit prioritairement confier les mesures visant à lutter contre la pollution des éléments vitaux (eau, air) ; les particuliers ont comme terrain de prédilection l'élimination quotidienne et le tri des déchets.
- En termes de **pratiques individuelles effectuées en faveur de l'environnement**, deux attitudes principales se dessinent cette année :

\* **Certaines pratiques -les moins impliquantes- se sont sensiblement accrues** : il s'agit des achats d'éco-produits. Quatre Français sur dix environ ont acheté régulièrement, dans l'année écoulée, des produits bio-dégradables pour le ménage (soit une progression de 5 points en deux ans) ; un même nombre ont choisi des produits dont l'emballage respecte l'environnement (+12 points en deux ans). En réalité, la diffusion de ces pratiques est peut-être d'autant plus nette que celles-ci ont l'avantage de permettre à chacun d'affirmer sa sensibilité aux questions environnementales sans modifier fondamentalement ses habitudes.

- \* **D'autres pratiques -les plus impliquantes- semblent se stabiliser après leur progression des années précédentes.** Elles concernent l'achat de produits de l'agriculture biologique et l'utilisation délibérée des transports en commun, plutôt que de sa voiture, pour préserver l'environnement : 13% des Français sont acheteurs réguliers de produits biologiques, 23% ont choisi régulièrement les transports collectifs. Même si en quatre ans, les esprits ont évolué sur ces points, qui imposent de réels bouleversements de ses modes de vie, une pause semble s'être opérée cette année dans la montée de ces pratiques.
  
- Enfin, pour l'intérêt de leur région, une forte majorité de Français préfèrent des **infrastructures locales** aux grands équipements régionaux. Cette attente apparaît aussi bien pour les infrastructures de transports (route, train) que pour des équipements collectifs ayant trait à la formation, à la santé ou à la distribution. Dans tous les cas, cette préférence est exprimée par 70 à 79% de la population : préférence pour les dessertes locales en matière routière ou ferroviaire ; préférence pour les centres hospitaliers locaux ou les centres universitaires locaux ; préférence pour les commerces de proximité. En un mot, il apparaît une profonde attente chez les Français : celle de pouvoir disposer **d'équipements collectifs plus proches et de taille plus humaine.**

## **A - Les actions à réaliser pour préserver l'environnement**

Cette première partie a pour objet de dresser une **hiérarchie** des principales actions que nos concitoyens souhaitent mener, ou voir mener par l'Etat, en matière de défense de l'environnement. Deux informations permettent d'établir une telle classification : les **attentes exprimées à l'égard des pouvoirs publics** et les **actions individuelles auxquelles nos concitoyens pensent pouvoir contribuer le plus**.

Les listes d'actions soumises à l'appréciation des enquêtés sont communes aux deux questions, ce qui permet d'apprécier la façon dont les Français envisagent la **répartition des rôles** entre la sphère publique et la sphère privée dans le domaine.

### **1. Les actions que l'Etat doit mener en priorité : d'abord réduire la pollution atmosphérique**

Des divers problèmes liés à l'environnement, celui qui suscite aujourd'hui le plus d'attentes d'interventions collectives est, de loin, « la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère ». Au début 1998, en effet, 44 % des Français souhaitent que l'Etat intervienne en priorité dans la lutte pour **la réduction de la pollution atmosphérique**. Pour près des deux tiers de la population (63 %), cette demande figure parmi les deux actions prioritaires de l'Etat dans le domaine (tableau 1).

La seconde action attendue des pouvoirs publics se situe bien loin derrière. Il s'agit de **la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs**. 12 % de nos concitoyens la jugent prioritaire, et 38 % voudraient qu'elle constitue l'une des deux premières actions de l'Etat.

Au total, ces deux mesures, qui visent directement à la préservation des ressources naturelles (l'air, l'eau), constituent les souhaits de 56 % de nos concitoyens.

Figurent ensuite, à peu près au même niveau, **l'élimination et le tri des déchets, le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement, la**

sauvegarde des plantes et des animaux et la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (chaque proposition recueille de 17% à 21% de citations sur les deux réponses).

Enfin, la protection des paysages ou la lutte contre le bruit sont jugées plus secondaires (chacune réunissant 12% de citations au total).

**Tableau 1**  
**Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?**

-Début 1998-

<i>Classement par ordre décroissant du cumul des réponses.</i>	(en %)		
	1ère réponse	2ème réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
<b>La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère .....</b>	<b>43,7</b>	<b>18,8</b>	<b>62,5</b>
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs ...	11,9	<b>26,0</b>	37,9
L'élimination et le tri des déchets .....	7,5	13,3	20,8
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	7,9	11,7	19,6
La sauvegarde des plantes et des animaux .....	9,2	8,2	17,4
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire .....	5,6	11,2	16,8
La protection des paysages .....	7,1	5,6	12,7
La lutte contre le bruit .....	6,9	4,8	11,7
<i>Ne sait pas</i> .....	0,2	0,4	-
<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	-

Source : CREDOC- IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Les actions proposées ne se situent pas toutes sur le même plan. Trois niveaux ont déjà été mis en évidence pour tenter de classer les différentes réponses<sup>1</sup>. Ainsi :

- En tête, vient **la préservation du patrimoine écologique primaire** (l'air et l'eau). Plus d'un Français sur deux (56%) attend prioritairement une intervention de l'Etat dans l'un ou l'autre de ces domaines.

<sup>1</sup> Voir « *Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt* », A. Dufour, J.P. Loisel, Collection des Rapports du CREDOC n°174, Collection Etudes et travaux de l' IFEN n°12, Décembre 1996.

- Les **risques industriels** constituent le second groupe d'attentes. 21% de nos concitoyens souhaitent que l'Etat agisse pour éliminer et trier les déchets, qu'il aide au développement de technologies respectueuses de l'environnement ou qu'il lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.
- Enfin, la **sauvegarde de la nature** (animaux, plantes et paysages) et la **lutte contre le bruit** constituent le dernier quart des demandes.

La très nette priorité accordée à l'intervention de l'Etat en matière de pollution atmosphérique se retrouve **dans tous les groupes de population**. Soulignons néanmoins que les partisans de la réduction de la pollution de l'air sont encore plus nombreux chez :

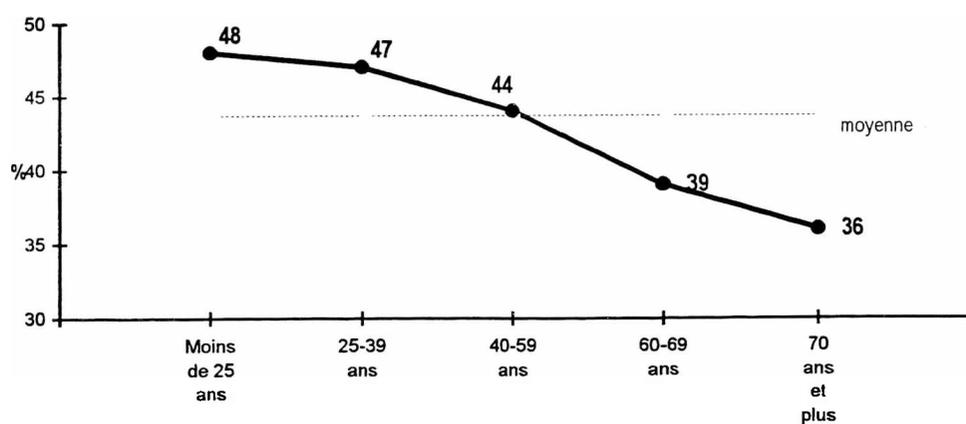
- **Les personnes de moins de 40 ans**

L'attachement à ce type d'intervention est d'autant plus fort que l'on est jeune (graphique 1). De fait, il est plus élevé qu'en moyenne chez les étudiants (50% d'entre eux aspirent à des actions publiques pour réduire la pollution de l'air, contre 44% des Français).

Graphique 1

Proportion d'individus citant la réduction de la pollution de l'air, en fonction de l'âge (première réponse)

- Début 1998 -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

- **Les personnes habitant à Paris ou dans l'agglomération parisienne** : 50% d'entre elles jugent prioritaire cette action (contre 42% de celles résidant dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants).
- **Les femmes actives**, et notamment des **femmes de 25 à 39 ans** (50%). Les familles **comportant des enfants en bas âge** mettent aussi davantage en avant cette attente (49% de celles ayant au moins un enfant de moins de 6 ans). Il est vrai que les médias soulignent souvent l'impact de la pollution de l'air sur la santé des enfants.
- **Les personnes plutôt diplômées et aisées** : celles disposant du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur sont plus nombreuses à mettre en avant cette action (50%, contre 38% des non-diplômés) ; il en est de même des titulaires de revenus moyens ou hauts (c'est le cas par exemple de 50% des individus disposant de plus de 20 000 francs de revenus mensuels).

#### ***Réduire la pollution atmosphérique : une demande en forte hausse***

Mais le phénomène le plus marquant cette année est la poursuite, à un rythme accéléré, de la **progression de l'attachement des Français à la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère**. En un an, cette mesure a gagné 5 points ; en trois ans, elle en a gagné 15 (tableau 2).

Face à cette progression régulière, toutes les autres actions proposées stagnent ou régressent légèrement. Parmi les retraits les plus sensibles, on note celui de la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (-3 points par rapport à 1997).

La lutte contre la pollution de l'eau soulève également moins d'intérêt qu'il y a quelques années : 12% la jugent prioritaire aujourd'hui, contre 16% en 1994.

**Tableau 2**  
**Les actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine**  
**de la protection de l'environnement**

- Evolution des premières réponses de 1994 à 1998 -

Classement par ordre décroissant des réponses de 1998.	(en %)					
	Début 1994 (A)	Début 1995 (B)	Début 1996 (C)	Début 1997 (D)	Début 1998 (E)	Evolution 1997-1998 (E) - (D)
<b>La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère</b>	<b>30,1</b>	<b>28,8</b>	<b>35,1</b>	<b>39,2</b>	<b>43,7</b>	<b>+4,5</b>
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	17,2	13,8	11,9	11,9	-
La sauvegarde des plantes et des animaux .....	10,9	8,4	9,9	9,3	9,2	-0,1
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	7,0	8,4	6,5	8,7	7,9	-0,8
L'élimination et le tri des déchets * .....	14,4	12,9	10,9	8,1	7,5	-0,6
La protection des paysages .....	7,3	8,3	8,0	7,4	7,1	-0,3
La lutte contre le bruit .....	5,7	7,7	6,6	7,0	6,9	-0,1
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire * .....	8,1	8,3	9,1	8,3	5,6	-2,7
Ne sait pas .....	0,1	-	0,1	0,1	0,2	+0,1
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

\* Ces deux items ont été modifiés en 1997. « L'élimination et le tri des déchets » a remplacé « l'élimination des déchets industriels » et « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire » a remplacé « la prévention des risques de l'industrie nucléaire ».

La montée en puissance de la sensibilité à la pollution de l'air peut vraisemblablement s'expliquer par toute une série de phénomènes convergents :

- D'une part, la mise en place d'instruments de mesure de la pollution, la communication au public des niveaux atteints et la dramatisation qui l'ont entouré ont contribué à alerter la population.
- D'autre part, la journée du 1er Octobre 1997<sup>1</sup> a certainement marqué les esprits, et donné davantage conscience à nos concitoyens que la pollution de l'air était un réel problème, auquel il fallait désormais vraiment s'attaquer.
- L'élaboration récente de la loi sur la pollution de l'air, visant la mise en place prochaine de « vignettes vertes » de libre circulation pour les voitures pas ou peu polluantes, a beaucoup fait parler d'elle.

<sup>1</sup> Suite à de très forts pics de pollution les jours précédents, la journée du 1er Octobre 1997 fut déclarée jour de circulation automobile alternée dans Paris.

- Enfin, pollution de l'air et santé ne font pas bon ménage<sup>1</sup>. La quasi-totalité de nos concitoyens (95%) sont d'ailleurs conscients des risques que la pollution atmosphérique présente pour la santé. Et si de nombreux scientifiques reconnaissent l'impact de cette pollution sur le développement de certaines maladies, un Français sur deux se déclare touché, lui-même ou son entourage, par des troubles liés à la pollution de l'air <sup>2</sup>.

Cette montée de la sensibilité à la lutte contre la pollution atmosphérique se retrouve cette année dans quasiment tous les groupes de population. Les exigences se sont notamment davantage accrues chez les titulaires de hauts revenus (+13 points en un an, contre +5 en moyenne), dans les familles ayant des enfants en bas âge (+12 points), chez les femmes actives, les femmes au foyer et chez les habitants de l'agglomération parisienne (tableau 3).

En revanche, les retraités et les non-diplômés sont les seules catégories de population n'ayant pas renforcé, entre 1997 et 1998, leur demande dans ce domaine.

---

<sup>1</sup> De nombreux articles de journaux font ainsi état de l'influence de la pollution de l'air sur certains problèmes de santé (asthme, bronchites,...). Cf. par exemple, les Echos du 8 Janvier 1998 qui titrait : « La pollution atmosphérique a un impact sur la santé. De nouvelles études épidémiologiques confirment l'existence de risques pour la santé publique, à des niveaux moyens de pollution et pas seulement les jours de pics. Les enfants sont les premiers touchés. »

<sup>2</sup> Voir « Consommation et Mode de vie », N° 125, CREDOC, Mars 1998.

Tableau 3

Le pourcentage d'individus citant « la réduction de la pollution de l'air »  
comme première priorité pour l'Etat dans le domaine de la protection de l'environnement

- Evolution 1997-1998 dans quelques catégories -

Classement par ordre décroissant des réponses de la troisième colonne.	(en %)		
	Début 1997 (A)	Début 1998 (B)	Evolution 1997-1998 (B) - (A)
. Dispose, dans son foyer, de 20 000 F ou plus /mois..	36	49	+ 13
. Appartient à un foyer comportant au moins un enfant de moins de 6 ans .....	37	49	+ 12
. Femme active .....	38	50	+ 12
. Employé .....	37	47	+ 10
. Femme au foyer .....	38	47	+ 9
. 40-59 ans .....	36	44	+ 8
dont femme de cet âge .....	36	48	+12
. Vit à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	42	50	+ 8
. Est diplômé du bac ou du supérieur .....	42	48	+6
<b>Ensemble</b> .....	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>+ 5</b>
. Retraité .....	39	37	- 2
. Ne dispose d'aucun diplôme (ou seulement du CEP) .	38	38	-

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

On remarquera que sur le moyen terme, c'est-à-dire depuis 1995, la demande de lutte contre la réduction de la pollution de l'air s'est considérablement accrue chez les parents d'enfants en bas âge (+24 points en trois ans, contre +15 en moyenne), chez les jeunes de moins de 25 ans (+21 points), mais également chez les femmes de 40 à 60 ans, les cadres et les parisiens (cf. tableau A3 en annexe).

**La lutte contre la pollution de l'eau : davantage réclamée par les indépendants, les personnes âgées et les milieux ruraux**

Le deuxième domaine dans lequel les Français attendent que les pouvoirs publics interviennent concerne **la lutte contre la pollution de l'eau**. Des mesures en ce sens sont plus particulièrement souhaitées par trois groupes de population :

- D'une part, par les **indépendants** (exploitants agricoles, artisans, commerçants) : 17% d'entre eux la jugent prioritaire au début 1998 (contre 12% des Français). Ce

pourcentage s'est accru de 6 points en un an, mais il avait reculé de 5 entre 1996 et 1997.

- D'autre part, par **les personnes âgées** : 15% des plus de 60 ans attendent une intervention de l'Etat dans ce domaine (+3 points par rapport à la moyenne). D'ailleurs, plus on avance en âge, plus le problème de la pollution de l'eau paraît important (cela concerne 9% des moins de 25 ans, contre 15% des plus de 60 ans).
- Enfin, les individus vivant en **maison individuelle** et ceux habitant en **zone rurale** préconisent aussi un peu plus souvent cette action (14% d'entre eux).

Cependant, même si dans tous ces groupes, on met un peu plus en avant qu'en moyenne la lutte contre la pollution de l'eau, les écarts restent faibles et la priorité va toujours d'abord à la réduction de la pollution atmosphérique.

#### ***Les associations de réponses entre première et seconde actions préconisées***

Le croisement des actions citées en premier avec celles évoquées en second (tableau 4) permet de mieux mesurer la prééminence des préoccupations des Français en matière de pollution atmosphérique. Peu d'évolutions sont apparues cette année :

- Quelle que soit l'action citée en premier lieu, c'est toujours **la réduction de la pollution de l'air** qui est la plus souvent évoquée en seconde réponse (par au moins un quart de la population). C'est le cas par exemple de 34% des individus réclamant en priorité de l'Etat qu'il lutte contre le bruit ou de 33% de ceux qui appellent les pouvoirs publics à agir pour la protection des paysages.
- Par ailleurs, il ressort, dans les déclarations de nos concitoyens, une association privilégiée ; elle concerne le « **patrimoine naturel** » : 41% des personnes qui citent en premier lieu la réduction de la pollution de l'air sont préoccupées ensuite par la pollution de l'eau.

Au delà de ces deux résultats, on peut relever quelques associations spécifiquement sur-représentées :

- Près d'un quart des personnes citant la **lutte contre la pollution de l'eau** insiste ensuite sur **l'élimination et le tri des déchets**. Ces derniers, on le sait, sont souvent à l'origine des pollutions de rivières ou de lacs. Autrement dit, certains répondants ont un souci d'exprimer leur préoccupation première, puis de proposer la solution pour y remédier.
- 15% des Français privilégiant d'abord la protection des paysages attendent ensuite une intervention pour la sauvegarde des plantes et des animaux (19% l'an dernier). La **protection de la nature** correspond donc bien à une préoccupation en soi. Mais elle paraît un peu moins importante cette année, face à la montée des préoccupations sur la pollution de l'air.
- Enfin, 20% des partisans de l'élimination des déchets réclament en second lieu le développement de technologies respectueuses de l'environnement. Plus globalement, les préoccupations concernant « **les risques industriels** » semblent étroitement liées : la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire, le développement d'éco-technologies et l'élimination des déchets sont souvent associés entre eux.

Tableau 4

Première et deuxième actions que l'Etat doit mener en priorité  
dans le domaine de la protection de l'environnement

(en %)

Première action citée :	Deuxième action citée :								Total (y compris nsp)
	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Elimination et tri des déchets	Sauvegarde faune, flore	Lutte contre risques nucléaires	Protection des paysages	Développer nouvelles technologies	Lutte contre le bruit	
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère ..	-	41,1	14,9	7,9	15,2	4,4	14,0	2,6	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	37,0	-	22,2	8,0	10,4	5,9	12,7	3,9	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux.....	32,9	25,9	5,7	-	9,9	7,6	7,1	10,8	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	37,3	15,2	13,5	10,6	11,0	6,6	-	5,2	100,0
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire .....	23,7	13,9	21,4	10,1	-	6,5	19,0	5,4	100,0
L'élimination et le tri des déchets .....	31,8	14,7	-	9,1	4,9	11,5	19,9	8,0	100,0
La protection des paysages ..	33,4	16,9	7,9	14,6	7,9	-	5,8	12,9	100,0
La lutte contre le bruit .....	33,6	19,0	11,4	9,9	9,0	8,3	7,6	-	100,0
Ensemble .....	18,8	26,0	13,3	8,2	11,2	5,6	11,7	4,8	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

## 2. Les actions auxquelles les Français pensent pouvoir individuellement contribuer le plus

Après avoir fait état de leurs priorités en matière d'interventions publiques, les enquêtés étaient amenés à choisir, dans la même liste d'actions, celle à laquelle ils pensaient pouvoir eux-mêmes contribuer le plus pour préserver l'environnement.

### *Avant tout, éliminer et trier les déchets*

« L'élimination et le tri des déchets » apparaît, cette année encore, l'action la plus envisageable. Elle devance d'ailleurs toujours, de très loin, les autres actions proposées, recueillant 42 % des réponses (tableau 5).

Parmi les autres propositions, ce sont la participation à la sauvegarde des plantes et des animaux, le concours à la protection des paysages et la contribution à la réduction de la pollution de l'air qui paraissent ensuite le plus concevable à nos concitoyens : 11 % sont prêts à se mobiliser pour chacune de ces actions. La lutte contre le bruit, ou encore la lutte contre la pollution de l'eau, ne concernent que 7-8 % des Français.

Enfin, participer au développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement ou encore lutter contre les risques de l'industrie nucléaire ne semblent pas envisageables à nos concitoyens (à peine 3 % de citations).

**Tableau 5**  
**Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?**

Classement par ordre décroissant des réponses de 1998.	(en %)			
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Début 1998 (C)	Evolution 1997-1998 (C) - (B)
<b>L'élimination et le tri des déchets</b> .....	<b>39,7</b>	<b>40,6</b>	<b>42,3</b>	<b>+1,7</b>
La sauvegarde des plantes et des animaux .....	13,4	11,1	11,1	-
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère .....	8,8	9,4	10,9	+1,5
La protection des paysages .....	11,3	11,7	10,7	-1,0
La lutte contre le bruit .....	9,2	8,9	8,0	-0,9
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs .	7,4	7,6	7,3	-0,3
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	3,1	1,9	2,6	+0,7
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire .....	*	1,4	0,8	-0,6
Ne sait pas .....	7,1	7,4	6,3	-
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

\* Cet item n'était pas présent en 1996.

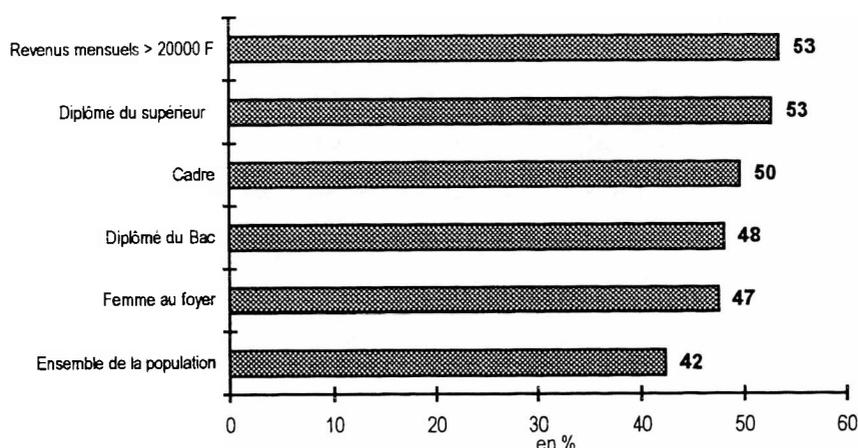
Peu d'évolutions apparaissent par rapport à l'année dernière. La contribution au tri des déchets s'est néanmoins légèrement renforcée, de même que la réduction de la pollution de l'air (+2 points chacune en un an).

**Les catégories les plus aisées pensent davantage pouvoir contribuer au tri des déchets**

Les individus issus de milieu socio-culturel élevé (cadres, diplômés du supérieur) et les personnes aisées (revenu mensuel du foyer supérieur ou égal à 20 000 francs) figurent, cette année encore, parmi les catégories les plus enclines à se déclarer prêtes au tri des déchets (graphique 2). Les femmes manifestent également un peu plus d'engouement pour ce type d'action individuelle (45 %, contre 39 % des hommes).

**Graphique 2**

**Principaux groupes de population estimant, plus souvent qu'en moyenne, pouvoir contribuer à l'élimination et au tri des déchets pour protéger l'environnement**  
- Début 1998 -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

La légère progression de la contribution au tri des déchets observée cette année au niveau global masque, en réalité, des disparités catégorielles. Ainsi, les plus fortes évolutions s'observent (tableau 6) :

- Chez les jeunes (45 % des moins de 25 ans, + 11 points en un an).
- Chez les diplômés (bac ou supérieur) : 50% d'entre eux pensent pouvoir agir en matière de tri sélectif (+7 points en un an).

- Chez les femmes au foyer.
- Dans les milieux plutôt modestes (chez les individus disposant de faibles revenus et chez ceux vivant en HLM).

**Tableau 6**  
**Pourcentage d'individus estimant pouvoir contribuer**  
**à l'élimination et au tri des déchets pour protéger l'environnement**  
 - Evolution 1997-1998 dans quelques catégories -

<i>Classement des réponses par ordre décroissant des résultats de la troisième colonne</i>	(en %)		
	Début 1997 (A)	Début 1998 (B)	Evolution 1997-1998 (B) - (A)
. A moins de 25 ans .....	34	45	+ 11
. Autre inactif (Etudiant).....	39	46	+ 7
. Diplômé du bac et du supérieur.....	44	51	+ 7
. Femme au foyer .....	41	47	+ 6
. Vit dans un HLM, ILN .....	34	39	+ 5
. Dispose, dans son foyer, de moins de 6 000 F/mois .	34	39	+ 5
<b>Ensemble.....</b>	<b>41</b>	<b>42</b>	<b>+ 1</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les personnes manifestant une plus grande prédisposition au tri des déchets semblent par ailleurs plus fortement mobilisées dans la protection de l'environnement. Elles sont, en effet, davantage prêtes à accepter un niveau de vie plus faible ou moins de confort pour protéger l'environnement. Elles déclarent aussi mettre déjà de côté régulièrement certains déchets (verre usagé, papiers, plastique, piles) afin de favoriser leur recyclage.

### 3 - L'Etat, l'individu : des actions complémentaires

La liste des actions soumise à l'appréciation des enquêtés est identique pour les deux sujets abordés (attentes vis-à-vis des interventions publiques, possibilités de contributions individuelles). Cela permet de comparer les champs d'intervention attribués à chacun (Etat, individu) et d'analyser l'articulation des préoccupations des Français sur le sujet.

Le partage des actions à mener n'a guère connu de modifications par rapport à l'an dernier (tableau 7) :

- à l'Etat, les mesures structurelles larges visant à lutter contre la **pollution des ressources naturelles vitales**, l'air et l'eau ;
- à l'individu, l'**élimination** et le **tri quotidien des déchets**, actions que l'on peut qualifier de plus concrètes, certainement plus tangibles pour les particuliers.

Au delà de cette distinction, la répartition des rôles est un peu plus discutée. C'est ainsi le cas de tout ce qui concerne la **protection de la nature** (faune, flore, paysage) et la lutte contre le bruit : dans ces domaines, on compte presque autant de personnes jugeant qu'ils relèvent de l'intervention publique (7 à 9%) que d'actions individuelles (8 à 11%).

En revanche, les interventions à l'encontre des **dangers industriels** semblent, pour les Français, ne relever que de la compétence de l'Etat : le développement de technologies respectueuses de l'environnement et la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire ne sont pratiquement jamais cités comme relevant de pratiques individuelles.

**Tableau 7**  
**Les différentes actions à engager**  
- Comparaison des citations pour l'Etat et pour les individus -  
- Début 1998 -

	(en %)	
	Action prioritaire pour l'Etat	Action à laquelle chacun pense contribuer
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère .....	44 (1)	11 (2)
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs .	12 (2)	7 (6)
L'élimination et le tri des déchets .....	8 (4)	42 (1)
La sauvegarde des animaux et des plantes .....	9 (3)	11 (2)
La protection des paysages .....	7 (6)	11 (2)
La lutte contre le bruit .....	7 (6)	8 (5)
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	8 (4)	3 (7)
La lutte contre des risques de l'industrie nucléaire .....	6 (8)	1 (8)

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Entre parenthèses, figure le rang de la réponse.

Au total, on observe que :

- L'Etat se voit prioritairement attribuer les mesures visant à lutter contre la pollution des éléments vitaux, mais on attend aussi qu'il exerce un rôle **de défense et d'impulsion** : défense contre les risques industriels, impulsion pour le développement de techniques nouvelles.
- Les Français estiment toujours à titre individuel que, dans le cadre de la protection de l'environnement, c'est le **tri des déchets** qui est leur terrain de prédilection (tableau 8).

Enfin, on remarque que, quelle que soit l'action prioritaire attendue de l'Etat, la proportion d'individus prêts à s'investir individuellement dans une action de même type est systématiquement plus élevée qu'en moyenne. Ce phénomène est plus prononcé pour ce qui concerne la protection de la nature (plantes et animaux, paysages) et la lutte contre le bruit (tableau 8). Autrement dit, attendre de l'Etat qu'il agisse dans un domaine implique le plus souvent qu'on se propose d'agir également en ce sens, à titre individuel.

**Tableau 8**  
**Action à laquelle les Français pensent pouvoir contribuer le plus**  
**et action qu'ils estiment prioritaire pour l'Etat**

(en %)

Première action citée comme prioritaire pour l'Etat:	Action à laquelle les Français pensent pouvoir contribuer le plus :								Total (y compris nsp)
	Elimination et tri des déchets	Protection des paysages	Sauvegarde faune, flore	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre le bruit	Lutte contre la pollution de l'eau	Développer nouvelles technologies	Lutte contre risques nucléaires	
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère ..	45,4	9,7	7,3	15,3	7,4	6,2	2,4	0,5	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	45,9	10,0	6,9	7,5	4,9	16,9	3,1	1,1	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux.....	23,1	9,0	35,0	4,8	10,0	8,6	1,3	1,1	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	46,5	9,9	7,8	8,5	5,4	5,3	5,8	-	100,0
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire .....	42,5	9,6	13,6	8,1	4,4	8,9	3,6	5,4	100,0
L'élimination et le tri des déchets.....	63,0	8,2	6,5	5,7	3,2	5,1	1,6	-	100,0
La protection des paysages..	26,1	26,3	17,4	10,8	9,1	4,9	1,4	0,8	100,0
La lutte contre le bruit .....	32,2	9,6	10,9	7,8	25,1	2,3	1,9	0,6	100,0
<b>Total (y compris ne sait pas)</b>	<b>42,3</b>	<b>10,7</b>	<b>11,1</b>	<b>10,9</b>	<b>8,0</b>	<b>7,3</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

## **B - Les actes individuels effectués pour la préservation de l'environnement**

Si les Français manifestent cette année une sensibilité réaffirmée à l'égard des problèmes concernant la dégradation de l'environnement, on peut se demander s'ils ont eux-mêmes accentué leurs actions dans le domaine. Ont-ils, au quotidien, un comportement « écologique » ?

C'est pour répondre à cette question que, pour la quatrième année consécutive, nous les avons interrogés sur leurs **pratiques effectives** en matière de protection de l'environnement. Bien entendu, les réponses ne fournissent pas une mesure exacte des pratiques réelles : il s'agit en effet de déclarations, susceptibles de ne pas toujours être en phase avec les comportements effectifs. Mais ce type d'informations fournit une indication sur les ordres de grandeur de certaines pratiques touchant aux questions environnementales. Comme on dispose désormais de plusieurs points de comparaison dans le temps, il est également possible d'observer les évolutions qui se sont produites (progression ou recul des pratiques).

Cette année, quatre types d'actions ont été retenues :

- les trois premières ont trait à des pratiques d'achats (produits de l'agriculture biologique, produits bio-dégradables pour le ménage, produits avec emballage « écologique ») ;
- la quatrième relève, quant à elle, plutôt d'un mode de comportement (l'utilisation délibérée des transports en commun à la place de la voiture).

Dans chaque cas, on a cherché à mesurer la fréquence de réalisation de ces actions dans l'année écoulée (tableau 9). Les résultats permettent de hiérarchiser les actions menées, des plus populaires aux moins courantes :

- L'achat de **produits ménagers bio-dégradables** et le choix de **produits à l'emballage écologique** figurent parmi les pratiques les plus courantes (42 à 43 % des Français y adhèrent régulièrement). Ce taux élevé est certainement à mettre en rapport avec le fait que ces pratiques ne modifient pas vraiment les habitudes des individus : elles traduisent cependant la sensibilité de la population aux phénomènes de dégradation de l'environnement.
- Les acheteurs réguliers de **produits de l'agriculture biologique** sont moins nombreux (13 %). De même que les personnes qui ont renoncé délibérément à leur voiture pour préserver l'environnement (23 % déclarent le faire régulièrement). Ces pratiques concernent évidemment davantage une modification -ou un début de modification- de ses modes de vie. En ce sens, elles sont bien plus impliquantes que les précédentes, et de fait, plus longues à s'ancrer dans les comportements quotidiens.

Tableau 9

Pour contribuer à préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais, effectué les actions suivantes dans le but de préserver l'environnement ?

- Début 1998 -

	L'avez-vous fait ?			Total (nsp inclus)
	Régulièrement	Rarement	Jamais	
Avez-vous acheté des produits bio-dégradables pour le ménage ?	43,3	27,9	28,7	100,0
Avez-vous choisi des produits pour leur emballage respectueux de l'environnement ? .....	41,7	26,0	32,3	100,0
Avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ? .....	12,8	26,6	60,6	100,0
Avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que la voiture ? .....	23,3	11,1	65,6	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

## 1 - Les achats de produits bio-dégradables pour le ménage sont les plus fréquents

L'achat de produits ménagers bio-dégradables est donc l'action, parmi les quatre proposées, qui est la plus régulièrement effectuée par la population : plus de quatre Français sur dix (43 %) déclarent avoir régulièrement acheté ce type de produit au cours de l'année écoulée. 28 % l'auraient fait de manière occasionnelle. Ces chiffres se sont légèrement accrus au cours des dernières années (tableau 10).

Les produits ménagers sont, il est vrai, des produits peu « valorisés » : leur achat est sans doute moins raisonné et moins impliquant que d'autres, tels que les produits alimentaires, et les habitudes sont peut-être là plus faciles à modifier. Cette moindre implication explique probablement cette forte régularité des achats. Il faut dire aussi que ces produits sont très largement diffusés.

Tableau 10

Vous même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous acheté des produits bio-dégradables pour le ménage ?

	(en %)				
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1998 (C)	Evolution 1996-1998 (C) - (B)	Evolution 1995-1998 (C) - (A)
Régulièrement.....	40,2	38,1	43,3	+5,2	+3,1
Rarement.....	27,4	27,1	27,9	+0,8	+0,5
Jamais.....	32,4	34,7	28,7	-6,0	-3,7
Total (nsp inclus).....	100,0	100,0	100,0	-	-

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les acheteurs réguliers de produits bio-dégradables se caractérisent avant tout par un niveau socio-culturel élevé et des revenus confortables. On sait que les individus de milieux aisés manifestent une plus grande sensibilité écologique : ils font preuve, par exemple, d'une meilleure connaissance des marques vertes et des éco-labels, et ils sont plus engagés dans des actions concrètes visant à la protection de l'environnement (tri sélectif des déchets, achat de produits verts...)¹.

¹ Voir « Les Français et l'environnement : attitudes et comportements », Etude du CREDOC, publiée par l'ADEME, Collection Données et Références, Mars 1998.

Ainsi, rencontre-t-on plus souvent, parmi les adeptes des produits bio-dégradables (tableau 11) :

- Des personnes aisées : 52 % des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 20 000 francs se déclarent acheteurs réguliers, contre 43 % de l'ensemble des Français.
- Des diplômés du supérieur et des cadres (respectivement 53 % et 54 % d'entre eux sont assidus à de tels achats).

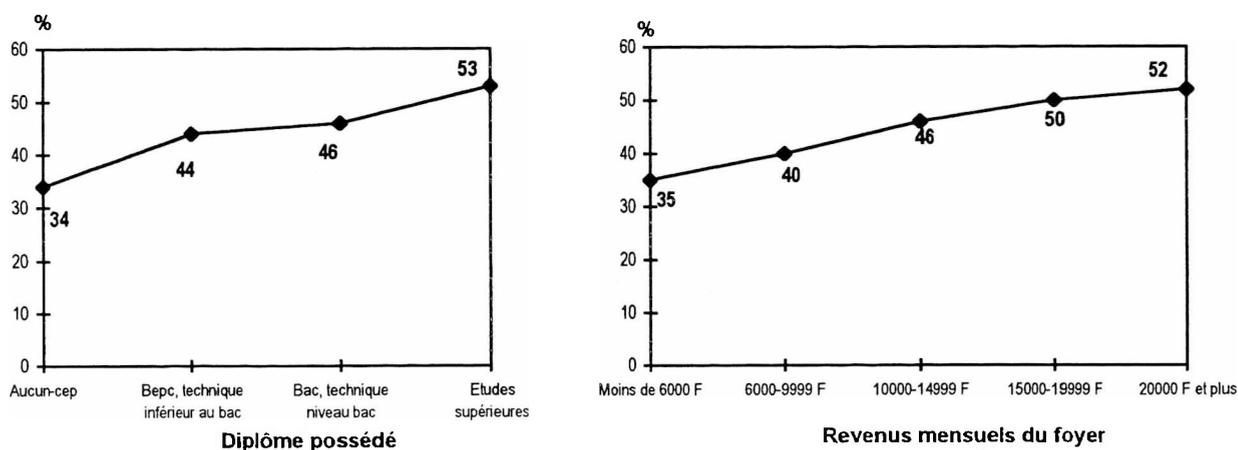
D'ailleurs, l'assiduité à cette pratique augmente avec le niveau de diplôme et avec les revenus du foyer (graphique 3).

- On y rencontre aussi davantage de femmes, notamment des femmes actives (50 % d'entre elles achètent régulièrement des produits ménagers bio-dégradables).

**Graphique 3**

**L'assiduité à l'achat de produits ménagers bio-dégradables,  
selon le niveau de diplôme et les revenus**

(Début 1998)



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

A l'inverse, les réfractaires à de tels achats se rencontrent plutôt dans les milieux peu favorisés (non-diplômés, titulaires de bas revenus) et dans les deux classes d'âge extrême, les moins de 25 ans et les plus de 60 ans. Cependant, même dans ces catégories, le nombre de réfractaires reste minoritaire : il ne dépasse guère les 40 % (tableau 11).

**Tableau 11**  
**L'assiduité à l'achat de produits bio-dégradables pour le ménage**  
 (Début 1998)

- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	(en %)			
	Régulier	Rare	Jamais	Total
<b>• Sexe</b>				
Homme.....	39,7	28,3	32,9	100,0
Femme.....	46,5	27,6	25,9	100,0
dont femme active.....	49,5	31,1	19,5	100,0
<b>• Profession exercée</b>				
Indépendant (1).....	44,7	22,8	32,5	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire	53,6	31,4	15,1	100,0
Employé.....	42,8	32,7	24,5	100,0
Ouvrier.....	37,6	31,6	30,5	100,0
Reste au foyer.....	45,4	24,1	30,5	100,0
Retraité.....	40,2	22,3	37,3	100,0
Autre inactif (2).....	35,8	29,5	34,7	100,0
<b>• Age</b>				
Moins de 25 ans.....	37,2	27,1	35,7	100,0
25-39 ans.....	46,4	33,4	20,1	100,0
40-59 ans.....	45,9	28,5	25,5	100,0
60 ans et plus.....	39,5	21,1	39,2	100,0
<b>• Diplôme</b>				
Non diplômé (ou seulement le CEP).....	34,0	22,9	42,9	100,0
BEPC ou équivalent.....	43,6	29,4	26,9	100,0
Bac ou équivalent.....	45,9	31,5	22,6	100,0
Diplôme du supérieur.....	53,2	28,6	18,2	100,0
<b>• Revenus</b>				
Moins de 6000 F/mois.....	34,8	24,8	40,4	100,0
6000-9999 F.....	39,6	27,8	32,7	100,0
10000-14999 F.....	45,7	30,4	23,6	100,0
15000-19999 F.....	49,5	28,6	22,0	100,0
20000 F et plus.....	52,3	30,1	17,6	100,0
<b>Ensemble.....</b>	43,3	27,9	28,7	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

Notons, d'autre part, que les adeptes des produits ménagers bio-dégradables manifestent une certaine sensibilité écologique, une plus forte implication dans la protection de l'environnement, comme le suggère leurs achats de produits « biologiques » ou de produits dont l'emballage respecte l'environnement. Ils sont davantage prêts à faire certains efforts pour protéger la nature (accepter un niveau de vie plus faible, tolérer moins de confort) y compris des sacrifices financiers tels que « payer plus cher certains produits verts » (tableau 12).

Tableau 12

Quelques attitudes et opinions sur-représentées chez les personnes qui ont  
« régulièrement » acheté des produits bio-dégradables au cours des 12 derniers mois

(Début 1998)

(43 % de la population)

		(en %)
A, depuis un an, régulièrement acheté des produits ayant un emballage respectueux de l'environnement .....	67	+25
A régulièrement, depuis un an, acheté des produits de l'agriculture biologique ...	22	+9
Est prêt à payer 10 % plus cher des produits préservant l'environnement .....	62	+8
Est prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement .....	48	+5
Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement ...	37	+4

Source : CREDOC-EDF-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

**Exemple de lecture** : 22% des individus qui, depuis un an, ont régulièrement acheté des produits bio-dégradables pour le ménage ont également régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population.

**Entre 1995 et 1998, le nombre d'acheteurs réguliers s'est accru (+ 3 points en trois ans), après une baisse ponctuelle en 1996 (tableau 10). Cette hausse a touché quasiment toutes les catégories de population. Les évolutions les plus importantes à signaler sur ces trois ans concernent en vérité les classes d'âge les plus réfractaires à ce type d'achat : les personnes de plus de 60 ans et celles de moins de 25 ans. Elles connaissent cette année un engouement plus fort pour ces produits (respectivement +7 et +6 points entre 1995 et 1998). Elles restent cependant toujours moins motivées qu'en moyenne par l'achat de ces types de produits (tableau 11).**

Dans les milieux moins favorisés, notamment chez les ouvriers et chez les titulaires de bas revenus, l'augmentation sur trois ans a également été plus forte qu'en moyenne<sup>1</sup>. Autrement dit, même si ces catégories de population restent toujours sous-représentées parmi les acheteurs de produits bio-dégradables, il semblerait que ce comportement tend à se « démocratiser ».

<sup>1</sup> Parmi les ouvriers, on compte, en début 1998, 69 % d'acheteurs (réguliers et occasionnels) de produits bio-dégradables pour le ménage (contre 62 % en 1995), et 60 % parmi les personnes disposant de revenus mensuels inférieurs à 6000 F (contre 53 % en 1995)

## 2 - Les emballages respectant l'environnement : un choix qui s'affirme dans la population

S'il est un comportement qui semble avoir fait un « bond » les deux dernières années, c'est bien celui qui consiste à acheter régulièrement des produits comportant des emballages respectueux de l'environnement : 42% de nos concitoyens déclarent en acheter régulièrement, contre 30% il y a deux ans. Au total, les deux tiers de la population ont effectué au moins un achat de ce type dans l'année écoulée (tableau 13).

La multiplication des éco-recharges dans les linéaires, le développement de produits utilisant du carton plutôt que du plastique, la volonté de moins emballer certains produits et l'accent mis par les producteurs sur le développement d'emballages écologiques ont certainement joué un rôle important dans le comportement des Français face à ce type d'achats. En tout état de cause, cette pratique paraît de plus en plus courante.

Tableau 13

**Vous même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous choisi des produits pour leur emballage respectueux de l'environnement ?**

	(en %)			
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1998 (C)	Evolution 1996-1998 (C) - (B)
Régulièrement.....	29,7	29,7	41,7	+12,0
Rarement.....	26,9	26,5	26,0	-0,5
Jamais.....	43,5	43,8	32,3	-11,5
Total.....	100,0	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Cette forte hausse affecte quasiment tous les groupes de la population. Trois catégories se sont, ces deux dernières années, plus particulièrement engagées dans ce sens :

- Les **indépendants** tout d'abord (+23 points entre 1996 et 1998). Ainsi, on compte maintenant, parmi eux, 50 % d'acheteurs réguliers de produits « éco-emballages ».
- Les **hommes**, particulièrement les **hommes actifs**. Moins attirés qu'en moyenne par ces produits il y a deux ans, ils sont maintenant rentrés dans le rang (41 % d'acheteurs réguliers).
- Les « **catégories moyennes** » (personnes disposant de revenus mensuels compris entre 10 000 et 15 000 F, diplômés du BEPC).

Les personnes aujourd'hui les plus attirées par ce type d'achat sont, là encore, des individus appartenant plutôt à des **milieux favorisés**. Leur profil ressemble d'ailleurs assez fortement à celui des acheteurs réguliers de produits ménagers bio-dégradables décrit ci-dessus. On trouve ici les cadres (48 % d'entre eux, contre 42 % en moyenne), les diplômés du supérieur (47 %) et les titulaires de hauts revenus (46 %, cf. tableau 14).

Néanmoins, d'autres catégories (moins présentes parmi les acheteurs de produits bio-dégradables) déclarent leur assiduité à l'achat de produits « mieux emballés ». Ce sont cette fois plutôt des individus des **classes moyennes** : les travailleurs indépendants, ainsi que les employés, les personnes disposant de revenus « moyens » ou encore les titulaires d'un diplôme « intermédiaire » (cf. tableau 14).

Tableau 14

L'assiduité à l'achat de produits dont l'emballage est respectueux de l'environnement

(Début 1998)

- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

(en %)

	Régulier	Rare	Jamais	Total
<b>• Sexe</b>				
Homme.....	38,1	27,6	34,4	100,0
Femme.....	45,0	24,5	30,5	100,0
<b>• Profession exercée</b>				
Indépendant (1).....	<b>50,3</b>	18,2	31,6	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire	<b>47,9</b>	28,6	23,5	100,0
Employé.....	45,2	<b>30,5</b>	24,4	100,0
Ouvrier.....	34,6	27,3	36,0	100,0
Reste au foyer.....	45,2	19,9	34,9	100,0
Retraité.....	35,0	23,0	<b>42,1</b>	100,0
Autre inactif (2).....	36,3	<b>34,1</b>	29,6	100,0
<b>• Age</b>				
Moins de 25 ans.....	40,3	29,0	30,7	100,0
25-39 ans.....	44,1	28,4	27,5	100,0
40-59 ans.....	44,8	25,5	29,7	100,0
60 ans et plus.....	35,6	22,1	<b>42,3</b>	100,0
<b>• Diplôme</b>				
Non diplômé (ou seulement le CEP).....	31,0	21,3	<b>47,7</b>	100,0
BEPC ou équivalent.....	44,7	26,2	29,1	100,0
Bac ou équivalent.....	45,2	<b>30,7</b>	24,1	100,0
Diplôme du supérieur.....	<b>47,4</b>	27,7	24,9	100,0
<b>• Revenus</b>				
Moins de 6000 F/mois.....	32,0	21,7	<b>46,3</b>	100,0
6000-9999 F.....	39,8	27,0	33,2	100,0
10000-14999 F.....	<b>46,7</b>	26,0	27,3	100,0
15000-19999 F.....	<b>45,5</b>	24,0	30,5	100,0
20000 F et plus.....	<b>45,5</b>	<b>30,4</b>	24,1	100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>41,7</b>	<b>26,0</b>	<b>32,3</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

Autrement dit, plus on est aisé financièrement ou socio-culturellement, plus on est favorable -et utilisateur- des « éco-emballages ». Cette tendance se diffuse cependant peu à peu aux classes moyennes.

En comparant les comportements de la population vis-à-vis des deux types d'achats décrits ci-dessus (achat de produits ménagers bio-dégradables, achat de produits dont l'emballage respecte l'environnement), il apparaît une forte corrélation entre les deux

pratiques. On ne s'en étonnera pas puisque les éco-recharges sont nombreuses dans les produits ménagers :

- Les acheteurs assidus ont un même profil socio-démographique dominant : il s'agit d'une population aisée et diplômée.
- Ils manifestent une même et forte sensibilité écologique. D'ailleurs, 70% des acheteurs réguliers d'éco-emballages achètent aussi régulièrement des produits biodégradables (contre 43% des Français).
- Ces pratiques tendent, dans les deux cas, à s'ouvrir à d'autres catégories de population, plus proches des « classes moyennes ».

### **3 - Après leur progression des années précédentes, les achats de produits de l'agriculture biologique se stabilisent**

Choisir des produits de l'agriculture biologique est révélateur d'une démarche profonde, d'une préoccupation très forte à l'égard de la nature. Les consommateurs de ce type de produits se veulent, en effet, attentifs aux procédés de culture eux-mêmes : les produits biologiques offrent des garanties sur leur origine, sur leur fabrication et sur leur transformation. Mais les adeptes de ces produits expriment également, avec ce choix, une plus grande exigence pour leur santé et leur hygiène de vie.

Les adeptes de ce type de produits, les acheteurs réguliers, représentent 13% de la population. Néanmoins, le nombre d'acheteurs occasionnels n'est pas négligeable (27%), ce qui permet d'évaluer à 40% de la population le nombre de nos concitoyens ayant effectué au moins une fois ce type d'achat dans l'année (tableau 15).

Ce pourcentage reste stable par rapport à celui de l'an dernier. Néanmoins, cette stabilisation intervient après une période de hausses régulières : le nombre d'acheteurs de « produits biologiques » est finalement passé de 31% à 40% entre 1995 et aujourd'hui.

Tableau 15

Vous même, au cours des 12 derniers mois,  
avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique?

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Début 1998 (D)	Evolution 1997-1998 (D) - (C)	Evolution 1995-1998 (D) - (A)
Régulièrement .....	9,7	10,3	12,4	12,8	+0,4	+3,1
Rarement .....	21,1	19,0	27,8	26,6	-1,2	+5,5
Jamais .....	69,2	70,7	59,8	60,6	+0,8	-8,6
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

### ***Les produits « bio » : un attrait particulier dans les milieux socio-culturels élevés***

Les acheteurs de produits issus de l'agriculture biologique sont très typés : ils sont plus souvent aisés et d'un niveau socio-culturel élevé. On peut voir trois raisons à cela :

- D'une part, les individus des milieux favorisés manifestent une plus grande sensibilité à la protection de l'environnement. On l'a vu ci-dessus, ce sont les plus gros acheteurs de produits « écologiques ». Ils sont plus disposés également à consentir des sacrifices pour préserver l'environnement.
- D'autre part, les personnes aisées (financièrement ou culturellement) sont plus souvent réceptives à la nouveauté, à l'innovation. Même si les produits « biologiques » ne sont pas nouveaux en soi, on peut considérer que leur méthode de production (sans additifs chimiques, sur des sols purs,..) et leur distribution répondent en quelque sorte à des critères de sélectivité, souvent associés à l'innovation.
- Enfin, les produits « biologiques » sont plus chers que des produits ordinaires et/ou ont l'image de produits plus coûteux. Les catégories aisées sont donc plus facilement disposées à en acheter.

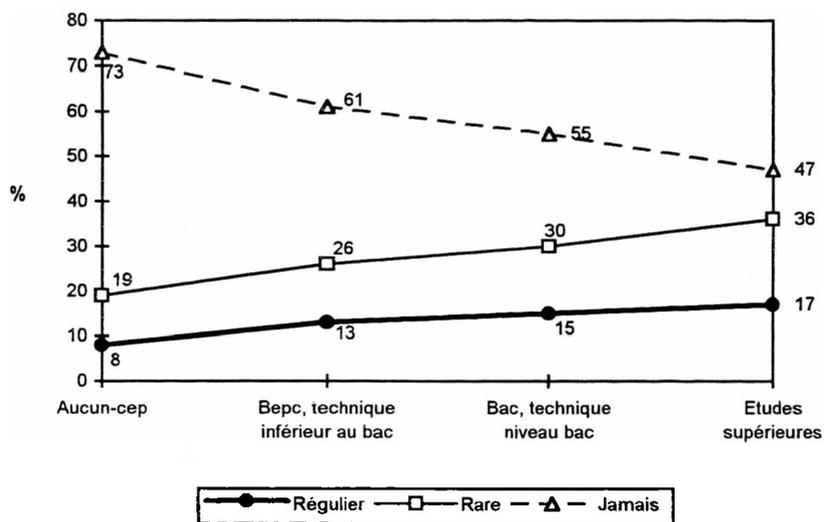
On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de relever de forts « effets diplômes et revenus » dans la consommation de ces produits :

- Plus le niveau de diplôme est élevé, plus les achats de produits « biologiques » sont répandus (graphique 4). 53% des diplômés du supérieur déclarent avoir acheté, dans l'année écoulée, au moins un produit de l'agriculture biologique, contre 27% des non-diplômés.

Graphique 4

L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique,  
selon le niveau de diplôme des enquêtés

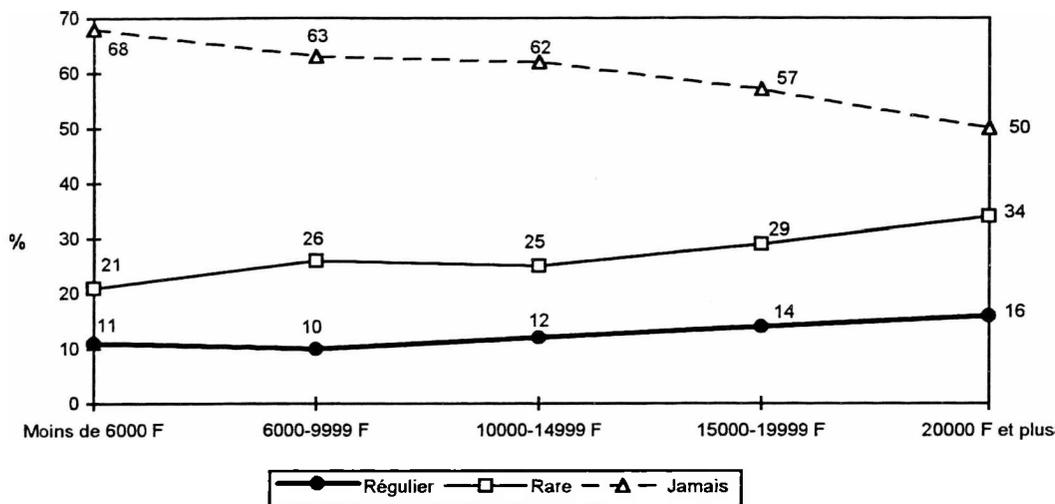
(Début 1998)



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

- Plus les revenus dont on dispose sont élevés, plus on est attiré par les produits de l'agriculture biologique. 50% des personnes disposant de plus de 20 000 F mensuels en ont acheté au moins une fois l'an dernier, contre 32% des titulaires de bas revenus (moins de 6 000 F mensuels - cf. graphique 5). Mais l'effet diplôme est plus net que l'effet revenu.

**Graphique 5**  
**L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique,**  
**selon le revenu mensuel du foyer**  
(Début 1998)



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

De fait, les **cadres** -moyens et supérieurs- se déclarent plus souvent acheteurs de produits de l'agriculture biologique : 19% d'entre eux en ont acheté régulièrement l'an dernier ; 54% l'ont fait au moins une fois (contre 39% des Français en moyenne - tableau 16).

Relevons, d'autre part, que l'attrait pour l'agriculture biologique est **un phénomène plutôt féminin**<sup>1</sup>. On le retrouve en particulier chez les femmes de 40 à 60 ans.

En dehors de ce groupe, l'âge ne joue finalement que très peu sur l'assiduité à l'achat de ces produits. Tout au plus peut-on noter un rejet plus fort chez les personnes les plus jeunes.

<sup>1</sup> Ce phénomène réapparaît quand on observe les acheteurs les plus assidus d'éco-produits (voir « l'indicateur des achats écologiques », en annexe 1).

**Tableau 16**  
**L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique (1998)**  
 - Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	(en %)			
	Régulier	Rare	Jamais	Total
• <b>Sexe</b>				
Homme.....	9,7	26,9	63,4	100,0
Femme .....	15,6	26,3	58,0	100,0
• <b>Profession exercée</b>				
Indépendant (1).....	10,7	28,2	61,1	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire	19,0	35,3	45,7	100,0
Employé .....	12,4	27,5	60,1	100,0
Ouvrier.....	7,4	24,5	68,1	100,0
Reste au foyer.....	15,5	23,5	60,6	100,0
Retraité.....	12,2	22,8	64,9	100,0
Autre inactif (2) .....	9,7	23,1	67,2	100,0
• <b>Age</b>				
Moins de 25 ans .....	8,1	24,1	67,8	100,0
25-39 ans .....	12,4	28,3	59,2	100,0
40-59 ans .....	15,2	28,3	55,5	100,0
60 ans et plus.....	12,8	22,3	64,9	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>12,8</b>	<b>26,6</b>	<b>60,6</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

### *Les quelques évolutions observées entre 1997 et 1998*

Le nombre d'acheteurs de produits « biologiques » et l'assiduité à l'achat sont restés, on l'a vu, très stables entre 1997 et 1998. Relevons néanmoins quelques évolutions (tableau 17) :

- **Chez les femmes au foyer.** Celles-ci sont devenues acheteuses plus régulières de produits « bio » (en 1998, 16% d'entre elles déclarent en acheter régulièrement, contre 9% en 1997). En réalité, on assiste ici à un transfert des acheteuses « occasionnelles » vers le groupe des « régulières ».  
**Les femmes de 40 à 60 ans** sont également plus assidues à cette pratique (+3 points en un an).
- **Chez les ouvriers.** Peu attirés jusqu'à présent par ces produits, les ouvriers semblent découvrir un peu plus cette année le marché de l'agriculture biologique.

En 1998, 32% déclarent avoir acheté des produits « biologiques », contre 25% en 1997 (et 22% en 1996).

- **Chez les diplômés de niveau Bac.** Ils deviennent cette année un peu plus adeptes de produits « biologiques » (+4 points entre 1997 et 1998 en cumulant achats réguliers et occasionnels). En réalité, ce sont surtout les achats occasionnels qui ont progressé dans ce groupe. Voilà donc de nouveaux entrants sur ce marché.
- En revanche, les catégories les plus favorisées ont quelque peu diminué, cette année, leurs achats de produits « bios ». C'est le cas des diplômés du supérieur (- 4 points entre 1997 et 1998 pour l'ensemble des acheteurs) et des titulaires de hauts revenus (- 6 points pour les personnes disposant de plus de 15 000 francs mensuels).

**Tableau 17**  
**Pourcentage d'individus déclarant avoir acheté ces 12 derniers mois**  
**des produits de l'agriculture biologique**  
 - Evolution 1997-1998 dans quelques catégories -

(en %)

	Achats réguliers			Achats occasionnels			Achats réguliers + occasionnels
	Début 1997 (A)	Début 1998 (B)	Evolution 1997-98 (B) - (A)	Début 1997 (A)	Début 1998 (B)	Evolution 1997-98 (B) - (A)	Evolution 1997-98
Femme au foyer .....	9	16	+ 7	28	24	- 4	+ 3
Femme de 40 à 59 ans .....	18	21	+ 3	33	27	- 6	- 3
Ouvrier .....	5	7	+ 2	20	24	+ 4	+ 6
Diplômé du Bac (ou équivalent) .....	15	15	-	26	30	+ 4	+ 4
Diplômé du supérieur .....	19	17	- 2	38	36	- 2	- 4
Titulaire de revenus mensuels supérieur ou égal à 15 000 F .....	14	14	-	37	31	- 6	- 6
Ensemble de la population .....	12	13	+ 1	29	27	- 2	- 1

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

*Quelques-unes des attitudes des acheteurs assidus de produits biologiques*

Choisir d'acheter des produits biologiques est, on l'a dit, révélateur d'une démarche écologique profonde. Cette attitude très marquée se traduit également à travers d'autres comportements : ainsi, les personnes qui y souscrivent, achètent plus fréquemment des produits bio-dégradables, des éco-emballages, utilisent plus souvent les transports en commun en remplacement de leur voiture. Ils sont davantage prêts à faire certains efforts pour protéger l'environnement (consentir un niveau de vie plus faible, accepter moins de confort ou un ralentissement économique), y compris des sacrifices financiers (payer plus cher certains produits). Ils sont également un peu plus nombreux à faire partie d'une association de défense de l'environnement (tableau 18). Ces résultats confirment ceux observés en 1997. Les écarts sont cependant un peu moins forts, signe de l'attachement écologique plus vif observé cette année au sein même de l'ensemble de la population française.

**Tableau 18**

**Quelques attitudes et opinions sur-représentées chez les personnes qui ont régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique au cours des 12 derniers mois**

(Début 1998)

(13 % de la population)

(en %)

. A régulièrement, depuis un an, acheté des produits bio-dégradables pour le ménage .....	75	+32
. A régulièrement, depuis un an, acheté des produits ayant un emballage respectueux de l'environnement.....	66	+24
. Est prêt à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement .....	66	+12
. Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement .	45	+12
. Est prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement .....	53	+10
. Est prêt à accepter un ralentissement économique pour protéger l'environnement .....	55	+7
. A régulièrement, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture.....	30	+7
. Fait partie d'une association de défense de l'environnement .....	5	+3

Source : CREDOC-EDF-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Exemple de lecture : 75% des personnes qui, depuis un an, ont régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique, ont également régulièrement acheté des produits bio-dégradables pour le ménage, soit 32 points de plus que dans l'ensemble de la population.

#### **4 - Renoncer délibérément à sa voiture : 23% de la population le pratiquent régulièrement**

Une autre façon de mesurer le degré d'implication des Français dans la défense de l'environnement est d'étudier leur comportement d'utilisation de leur voiture, et leurs éventuels changements d'habitudes dans ce domaine. Sont-ils prêts délibérément à abandonner leur véhicule et à prendre les transports en commun pour un motif écologique ?

On sait que l'utilisation de la voiture constitue, pour certaines personnes, un mode de vie en soi ; pour d'autres, une nécessité quotidienne. Elle peut être aussi bien utile à titre professionnel (trajets domicile-travail, utilisation professionnelle,...) qu'à titre privé (déplacements divers, courses, déplacement des enfants,...). Y renoncer relève, dans beaucoup de cas, d'un vrai sacrifice. De fait, analysés globalement, les Français ne paraissent pas encore prêts à abandonner délibérément leur voiture au profit des transports collectifs. Les deux tiers de la population déclarent, en tout état de cause, ne l'avoir jamais fait au cours de l'année 1997 (tableau 19). Néanmoins, **34% disent l'avoir pratiqué de manière régulière (23%) ou ponctuelle (11%) ces douze derniers mois.**

Les réponses sont très proches de celles obtenues l'an dernier : les Français n'ont pas changé leurs habitudes en termes de modes de transports quotidiens. Tout au plus peut-on constater que le nombre d'individus ayant renoncé à leur voiture « occasionnellement » s'est légèrement réduit (-3 points entre 1997 et 1998).

Autrement dit, si un changement est en train de s'opérer dans l'état d'esprit des Français (progression des déclarations d'achat de certains produits « écologiques », prise de conscience plus grande des problèmes d'environnement tels que la pollution de l'air, ...), le passage à l'acte semble plus difficile à effectuer quand il s'agit de renoncer à sa voiture.

Il reste que sur une plus longue période (quatre ans), l'évolution est sensible : au début 1995, 28% de la population déclaraient avoir au moins une fois utilisé délibérément les transports collectifs en remplacement de leur voiture ; ils sont maintenant 34% à déclarer l'avoir fait.

Tableau 19

**Vous même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous délibérément utilisé, pour vos déplacements de tous les jours, les transports en commun plutôt que la voiture?**

	(en %)					
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Début 1998 (D)	Evolution 1997-1998 (D) - (C)	Evolution 1995-1998 (D) - (A)
Régulièrement.....	18,5	17,9	23,1	<b>23,3</b>	+0,2	+4,8
Rarement.....	9,8	10,5	13,6	<b>11,1</b>	- 2,5	+1,3
Jamais .....	71,7	71,6	63,3	<b>65,6</b>	+2,3	-6,1
Total .....	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	-	-

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Les « automobilistes » sont plus réticents qu'en moyenne à abandonner leur voiture pour des motifs écologiques**

La question, posée à l'ensemble des Français, n'a évidemment pas la même signification pour les « vrais » utilisateurs de l'automobile, et pour ceux qui ne sont pas eux-mêmes possesseurs de voiture. Même si ces derniers ont pu être confrontés à l'alternative « déplacement en voiture en tant que passager » ou « choix des transports collectifs », ce n'est pas à eux que revient *in fine* la décision d'utilisation du véhicule.

Il paraît donc plus judicieux d'analyser l'attitude de ceux qu'on appellera les « automobilistes » : il s'agit des personnes qui, d'une part, ont l'usage d'une voiture, et d'autre part, ont **conduit personnellement** au cours des douze derniers mois. Ils représentent 71 % de la population. Les analyses suivantes portent strictement sur ce groupe.

Au total, pour contribuer à préserver l'environnement, **14% des automobilistes déclarent avoir, dans l'année écoulée, remplacé de façon délibérée et régulière leur voiture par les transports collectifs pour les déplacements de tous les jours** (tableau 20). Cette proportion est donc nettement moins élevée que celle enregistrée dans l'ensemble de la population (23%). Elle reste, d'ailleurs, elle aussi, tout à fait stable par rapport à 1997 (tableau 20).

Tableau 20

**Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais, délibérément utilisé, pour vos déplacements de tous les jours, les transports en commun plutôt que la voiture ?**

(en %)

	1998			Rappel 1997
	Ensemble des Français	Personnes disposant d'une voiture	Personnes disposant d'une voiture et ayant conduit depuis un an	Personnes disposant d'une voiture et ayant conduit depuis un an
Régulièrement .....	23,3	16,2	14,0	14,0
Rarement .....	11,1	12,6	12,9	15,0
Jamais .....	65,6	71,1	73,1	71,0
Total (nsp inclus)..... <i>(effectifs)</i>	100,0 <i>(2002)</i>	100,0 <i>(1578)</i>	100,0 <i>(1428)</i>	100,0 <i>(1462)</i>

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les automobilistes de milieu plutôt favorisé et les plus jeunes d'entre eux pratiquent plus facilement la substitution voiture/transports en commun (tableau 21) :

- Le comportement des **individus issus de milieux plutôt favorisés** confirme les tendances déjà observés précédemment : il s'agit des groupes les plus impliqués sur ces sujets. On retrouve donc les cadres, les diplômés et les titulaires de hauts revenus parmi les automobilistes le plus disposés à recourir régulièrement aux transports en commun plutôt qu'à leur voiture.
- Les **plus jeunes des automobilistes** ont également un peu plus souvent eu recours, ces douze derniers mois, à l'utilisation délibérée des transports en commun. Ils ont, il est vrai, une perception de l'automobile peut-être moins « utilitariste » et certainement moins liée à des besoins impératifs de déplacements quotidiens.

Il reste que dans tous les groupes, jamais plus de 20-25 % des automobilistes avouent avoir régulièrement fait ce choix l'an dernier.

Tableau 21

**L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1998)**

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -

(en %)

	Régulier	Rare	Jamais	Total
<b>• Sexe</b>				
Homme.....	12,4	12,6	75,0	100,0
Femme.....	15,9	13,3	70,8	100,0
<b>• Profession exercée</b>				
Indépendant (1) .....	4,3	10,1	85,6	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire ...	20,9	14,9	64,3	100,0
Employé.....	10,1	12,8	77,1	100,0
Ouvrier.....	9,9	8,8	81,3	100,0
Reste au foyer.....	11,5	18,1	70,4	100,0
Retraité.....	16,1	12,8	71,2	100,0
Autre inactif(2).....	25,6	16,0	58,4	100,0
<b>• Age</b>				
Moins de 25 ans .....	17,7	13,8	68,5	100,0
25-39 ans.....	14,6	10,6	74,9	100,0
40-59 ans.....	11,7	15,5	72,8	100,0
60 ans et plus.....	15,2	11,7	73,1	100,0
<b>• Diplôme</b>				
Non diplômé (ou seulement le CEP) .....	8,8	9,7	81,5	100,0
BEPC ou équivalent.....	11,7	11,1	77,2	100,0
Bac ou équivalent.....	14,1	15,7	70,2	100,0
Diplôme du supérieur.....	22,5	17,0	60,5	100,0
<b>• Revenus</b>				
Moins de 6 000 F/mois.....	15,2	13,6	71,2	100,0
6 000-9 999 F .....	13,9	10,9	75,2	100,0
10 000-14 999 F .....	11,3	11,0	77,6	100,0
15 000-19 999 F .....	13,4	14,2	72,4	100,0
20 000 F et plus.....	18,8	17,0	64,3	100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>14,0</b>	<b>12,9</b>	<b>73,1</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement

Les disparités de comportement s'expliquent principalement, au-delà des différences de sensibilité socio-culturelle, par quatre facteurs : le lieu d'habitation, la fréquence d'utilisation du véhicule, la présence d'enfants en bas âge et la sensibilité aux problèmes écologiques.

## 1. Le lieu d'habitation

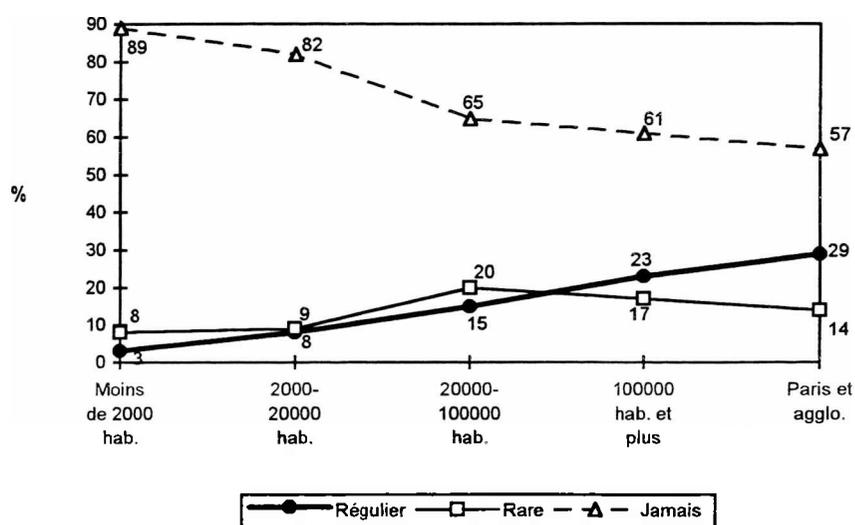
Le facteur le plus déterminant sur le comportement des automobilistes demeure le **lieu d'habitation** : il existe là de profondes disparités entre les habitants des grosses agglomérations et ceux vivant en zone rurale.

Ainsi, 89% des automobilistes résidant dans des petites communes (moins de 2000 habitants) n'ont jamais, au cours de l'année écoulée, utilisé de façon délibérée les transports en commun à la place de leur voiture (contre 73% en moyenne). Et plus la taille d'agglomération de résidence s'élève, plus s'accroît l'abandon (fréquent ou occasionnel) de la voiture (graphique 6) : à Paris et dans son agglomération, 29% des automobilistes ont régulièrement procédé au choix délibéré des transports collectifs et 14% l'ont fait occasionnellement.

Graphique 6

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant la taille d'agglomération (1998)

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Les personnes vivant **en ville (ou en centre ville)** acceptent évidemment plus volontiers de faire jouer l'alternance entre voiture et transports en commun (tableau 22). L'existence d'une infrastructure collective (i.e. d'un réseau de transports collectifs) y est pour beaucoup : 68% des « automobilistes » de Paris intra-muros sont dans ce cas, contre 14% en moyenne.

A l'inverse, quand on habite dans un village ou en habitat dispersé, on hésite à renoncer à sa voiture (c'est le cas pour 86% des habitants concernés, contre 73% en moyenne).

Le type de logement occupé (très lié à la zone d'habitation<sup>1</sup>) joue aussi un rôle non négligeable dans la substitution des transports collectifs à la voiture : dans les douze derniers mois, 78% des habitants de pavillon n'ont jamais, dans le but de protéger l'environnement, abandonné leur voiture pour utiliser le réseau de transports en commun.

Tableau 22

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant la zone de résidence et le type de logement

(Début 1998)

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois - (en %)

	Régulier	Rare	Jamais	Total
<b>• Type de logement</b>				
Pavillon .....	10,7	11,9	77,5	100,0
HLM, ILN .....	14,9	13,2	71,9	100,0
Autre immeuble .....	26,8	17,3	56,0	100,0
<b>• Zone d'habitation</b>				
Ville, centre ville .....	22,1	13,8	64,2	100,0
Périphérie, banlieue .....	15,1	14,6	70,3	100,0
Village, bourg, habitat dispersé .....	3,3	11,0	85,7	100,0
Ensemble .....	14,0	12,9	73,1	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

En vérité, ces résultats n'étonnent guère, puisqu'ils sont directement corrélés :

- **Aux infrastructures existantes** : dans les grosses agglomérations et en centre ville, il est plus facile de trouver des moyens de transport de substitution à la voiture. Les habitants des zones rurales sont, quant à eux, par la force des choses, plus étroitement dépendants de leur seul moyen de déplacement.
- **Au « risque de pollution ressenti »** : plus on réside en habitat urbain ou suburbain, plus le danger de pics de pollution atmosphérique est important.

<sup>1</sup> Près de 90% des personnes vivant dans un village, un bourg ou en habitat dispersé habitent dans un pavillon.

## 2. La fréquence d'utilisation du véhicule

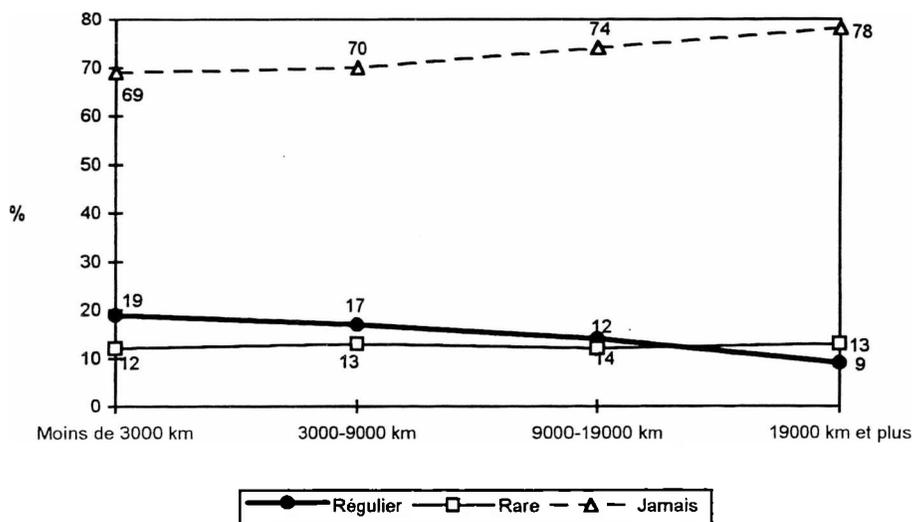
L'utilisation délibérée des transports en commun apparaît relativement liée à la fréquence du recours à la voiture.

Les automobilistes roulant peu dans l'année (moins de 3000 kilomètres) sont plus nombreux (31 %) à avoir, dans les douze derniers mois, relégué au moins une fois leur voiture au garage au profit des transports collectifs. Plus le nombre de kilomètres parcourus annuellement est important, moins fréquentes apparaissent les éventuelles substitutions : 78 % des conducteurs effectuant plus de 19 000 km par an n'ont jamais, dans l'année, effectué un tel choix volontaire (graphique 7).

Graphique 7

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant le nombre de kilomètres parcourus (Début 1998)

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

## 3. La présence d'enfants en bas âge freine l'abandon ponctuel de la voiture

Quand on a des enfants, et notamment des enfants en bas âge, la résistance à l'abandon ponctuel de sa voiture est beaucoup plus forte. Question de praticité en premier lieu : 80 % des automobilistes ayant des enfants de moins de 6 ans n'ont

jamais, dans l'année, renoncé à leur véhicule dans un souci écologique (contre 73 % de l'ensemble des « automobilistes »).

#### **4. A l'inverse, la sensibilité écologique favorise ce geste**

Enfin, les automobilistes ayant déjà eu recours, dans un but écologique, aux transports en commun en remplacement de leur voiture ont également des pratiques d'achat « écologiques » plus fréquentes que la moyenne des Français :

- 20 % d'entre eux achètent régulièrement des produits « biologiques » (contre 13 % des Français).
- 59 % achètent régulièrement des produits bio-dégradables pour le ménage (contre 43 % de l'ensemble de la population).
- 53 % achètent régulièrement des produits dont l'emballage respecte l'environnement (contre 42 % en moyenne).
- Un bon nombre sont prêts à faire certains sacrifices pour protéger l'environnement : 55 % se déclarent disposés à accepter moins de confort (contre 43 % en moyenne), 51 % consentiraient un ralentissement économique (contre 48 %) et 39 % sont prêts à accepter un niveau de vie plus faible (contre 33 %).

En résumé, on retrouve ici les deux types de freins « objectifs » à l'utilisation « écologique » des transports en commun en remplacement de la voiture :

- Les difficultés peuvent d'abord venir de **l'insuffisance des structures collectives** : les personnes vivant de façon isolée, en dehors des grands centres urbains, ne sont pas, en réalité, en situation de toujours pouvoir faire un choix réel entre voiture et transports collectifs.
- D'autre part, l'abandon ponctuel de la voiture représente pour certains individus (notamment les gros rouleurs, les familles avec enfants en bas âge) une **rupture encore trop forte avec leur mode de vie habituel**. La perte de temps, de praticité semblent pour eux encore inconcevables aujourd'hui ; cela demande un sacrifice qu'un bon nombre d'entre eux ne sont encore prêts à engager.

### Une évolution différente selon les groupes

En un an, on l'a vu, l'idée « écologique » de renoncer à prendre sa voiture au profit des transports en commun est restée stable, et a même diminué légèrement si l'on tient compte à la fois des substitutions régulières et des substitutions plus occasionnelles. Néanmoins, depuis quatre ans, l'idée fait son chemin (tableau 23).

Tableau 23

**Vous même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous délibérément utilisé, pour vos déplacements de tous les jours, les transports en commun plutôt que la voiture?**

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -

	(en %)					
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Début 1998 (D)	Evolution 1998-1995 (D) - (A)	Evolution 1998-1997 (D) - (C)
Régulièrement .....	11,3	11,3	14,0	14,0	+2,7	-
Rarement .....	11,1	12,1	15,0	12,9	+1,8	- 2,1
Jamais .....	77,6	76,6	71,0	73,1	- 4,5	+ 2,1
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Cette stabilité relative des comportements d'abandon de la voiture entre 1997 et 1998 masque cependant des modifications catégorielles de sens différents :

- Les milieux favorisés (les cadres, les diplômés du supérieur, les titulaires de hauts revenus), les personnes de 25 à 39 ans ainsi que les habitants de grosses agglomérations (plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne) sont devenus plus assidus dans cette pratique (+4 points environ dans chacun de ces groupes, alors qu'en moyenne il y a eu stabilisation de ces comportements). En contrepartie, ils ont moins souvent fait ce geste de façon occasionnelle (- 4 à - 6 points). Une partie de ces individus sont donc passés d'un recours rare à une utilisation plus régulière des transports collectifs, dans un but écologique.
- A l'inverse, les automobilistes les plus jeunes (moins de 25 ans) et les diplômés du bac sont passés d'une assiduité plutôt forte à un comportement plus occasionnel. De fait, sur la période 1997-1998, on a assisté chez eux à une quasi-compensation entre régularité et rareté.

D'autres catégories ont par ailleurs plutôt réduit la régularité de leur recours aux transports collectifs : c'est, par exemple, le cas des employés, des individus vivant dans des communes rurales (moins de 2 000 habitants), de ceux résidant en HLM-ILN, et des non-diplômés (tableau 24).

**Tableau 24**  
**Pourcentage d'individus déclarant avoir régulièrement fait le choix d'utiliser les transports en commun à la place de la voiture, les douze derniers mois**  
 - Evolution 1997-1998 dans quelques catégories d'automobilistes -

<i>Classement par ordre décroissant des réponses de la troisième colonne</i>	(en %)		
	Début 1997 (B)	Début 1998 (C)	Evolution 1997-1998 (B) - (A)
Est diplômé du supérieur .....	18,5	22,5	+4,0
Est âgé de 25 à 39 ans .....	10,8	14,6	+3,8
Cadre supérieur, profession intermédiaire .....	17,3	20,9	+3,6
Vit dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors Paris et Région Parisienne) .....	19,2	22,5	+3,3
Dispose dans son foyer de plus de 20 000 F/mois .....	15,9	18,8	+2,9
<b>Ensemble des automobilistes .....</b>	<b>14,0</b>	<b>14,0</b>	<b>-</b>
Est non-diplômé .....	11,0	8,8	-2,2
Habite dans un HLM, ILN.....	17,2	14,9	-2,3
Vit dans une agglomération de moins de 2 000 habitants	6,5	3,1	-3,4
Vit à Paris ou dans l'agglomération parisienne .....	33,2	29,1	-4,1
Employé.....	15,6	10,1	-5,5
Est diplômé du Bac (sans diplôme du supérieur) .....	19,9	14,1	-5,8
Est âgé de moins de 25 ans.....	24,6	17,7	-6,9

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

On note enfin qu'une partie des habitants de Paris et de son agglomération ont fortement réduit cette année leurs substitutions entre voiture et transport en commun : 43% déclarent, au début 1998, l'avoir fait au moins une fois dans l'année écoulée, que ce soit « régulièrement » ou « rarement », contre 64% il y a un an.

Le recul est surtout très profond dans les réponses signalant que cette pratique a été faite « rarement » (- 16 points, contre - 2 en moyenne). Ce recul est a priori étonnant, d'autant que dans la région parisienne, une limitation de la circulation a été imposée le 1er Octobre 1997. On peut se demander si ce n'est pas précisément le libellé de la

question, qui se référait à un comportement « délibéré », qui a pu jouer sur ce recul<sup>1</sup>. En tout état de cause, on étudiera avec attention, lors des prochaines vagues, les variations éventuelles des réponses à ces questions.

---

<sup>1</sup> Le libellé de la question est précisément le suivant : « Avez-vous, au cours des 12 derniers mois, effectué les actions suivantes dans le but de préserver l'environnement : avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que la voiture ? ».

## C - Les préférences en matière de développements régionaux

Cette troisième partie tente de cerner les préférences des Français en matière de développement régional : qu'attendent-ils en premier lieu ? Des « petites » infrastructures locales ou plutôt de « grands » équipements régionaux ?

La réponse à cette question n'est pas neutre. D'abord parce qu'elle met en jeu des intérêts économiques, politiques ou sociaux importants. Ensuite, parce qu'elle est au coeur de la question de l'aménagement du territoire et de celle du cadre de vie qu'il convient de favoriser dans le pays : doit-on plutôt donner la priorité à d'importants centres régionaux, quitte à défavoriser une certaine désertification relative des territoires alentour ? Doit-on plutôt donner la priorité à de plus petites infrastructures locales, plus proches du citoyen, mais nécessairement plus dispersées, plus isolées, disposant localement de moyens un peu plus réduits ?

Bien entendu, les préférences sur ce point peuvent dépendre du type d'infrastructures concernées. Aussi a-t-il paru intéressant d'interroger la population sur cinq types d'équipements : les réseaux routiers et ferroviaires, les universités, les hôpitaux, les commerces.

Dans chaque cas, les enquêtés étaient appelés à formuler leur préférence **entre de grands équipements régionaux** (i.e. reliant entre elles les différentes régions sur la base d'un schéma directeur supposé national<sup>1</sup>) et **des infrastructures locales**, supposées plus petites.

Les résultats d'ensemble figurent au tableau 25. Ils permettent de formuler un constat finalement peu nuancé : **les Français manifestent un attachement profond au développement local**, quel que soit le type d'infrastructures évoquées :

- 79% de nos concitoyens préfèrent le développement de **commerces de proximité**, plutôt que de grands centres commerciaux.

---

<sup>1</sup> Ce présupposé apparaît dans le choix, par exemple, de la référence au TGV, par opposition aux dessertes locales de train, ou aux autoroutes, par opposition aux routes de dessertes locales.

- En matière d'infrastructures routières, 75 % de la population préfèrent donner la priorité aux **dessertes locales** ; en matière d'équipements ferroviaires, 71 % optent aussi pour les dessertes locales, même face au TGV.
- Les trois quarts des Français souhaitent également en priorité le développement de **centres universitaires locaux** plutôt que celui de grandes universités.
- Enfin, sept Français sur dix sont favorables à ce que la priorité soit donnée aux **groupes hospitaliers locaux** plutôt qu'aux grands hôpitaux. C'est peut-être sur ce dernier point qu'il y a le plus d'hésitations : 30 % des enquêtés optent pour les grands hôpitaux.

**Tableau 25**  
**A quoi faut-il donner la priorité dans votre région ?**

- Début 1998 -

	(en %)
<b>Au TGV ou aux dessertes locales de train ?</b>	
. Au TGV .....	28,0
. Aux dessertes locales de train.....	<b>71,0</b>
. <i>Ne sait pas</i> .....	1,0
<b>Aux grandes universités ou aux centres universitaires locaux ?</b>	
. Aux grandes universités .....	23,0
. Aux centres universitaires locaux .....	<b>75,0</b>
. <i>Ne sait pas</i> .....	2,0
<b>Aux routes de dessertes locales ou aux autoroutes ?</b>	
. Aux routes de dessertes locales.....	<b>74,7</b>
. Aux autoroutes.....	24,2
. <i>Ne sait pas</i> .....	1,1
<b>Aux grands hôpitaux ou aux centres hospitaliers locaux ?</b>	
. Aux grands hôpitaux .....	30,1
. Aux groupes hospitaliers locaux .....	<b>69,1</b>
. <i>Ne sait pas</i> .....	0,8
<b>Aux commerces de proximité ou aux grands centres commerciaux ?</b>	
. Aux commerces de proximité.....	<b>78,5</b>
. Aux grands centres commerciaux .....	20,7
. <i>Ne sait pas</i> .....	0,8

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

## 1 - Une priorité en matière de transports : les dessertes locales

### A. Les opinions concernant le réseau routier

Les trois quarts de nos concitoyens préfèrent que, dans leur région, la priorité soit donnée aux **dessertes locales plutôt qu'aux autoroutes**. Qu'est ce qui motive leurs réponses ? Leur utilisation du réseau routier, leur sensibilité à l'écologie, à la protection des paysages, leur volonté de dynamiser leur propre région, leur volonté de « désenclavement » ... ? Il est vrai que l'autoroute est souvent associée aux nuisances sonores, à la dégradation des paysages, aux expropriations, à des engagements financiers importants... Dans ce contexte, les inconvénients de construction d'une autoroute sont peut-être plus souvent mis en avant que ses avantages, comme par exemple la création d'emplois, le dynamisme régional, le développement du tourisme ou l'apport d'activités.

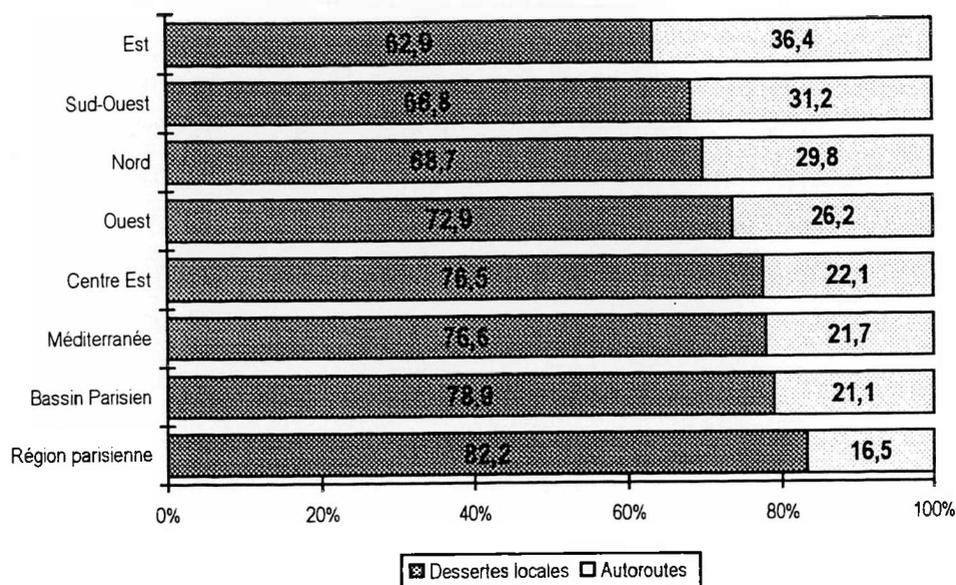
En réalité, il semblerait -autant que le matériau d'enquête permette de formuler cette hypothèse- que les enquêtés répondent davantage à cette interrogation en fonction de leurs intérêts propres que par rapport au bénéfice que pourrait en retirer leur région. En tout état de cause, leur sensibilité écologique ne joue aucun rôle déterminant dans leurs réponses. Les choix sont en effet très liés à **deux éléments** : la région d'habitation et la fréquence d'utilisation de sa voiture.

- Ils sont d'abord liés à la **région d'habitation** :

Des écarts sensibles apparaissent entre les « parisiens » et les « provinciaux » : les habitants de la région parisienne ou du bassin parisien préfèrent encore plus qu'en moyenne le développement du réseau local (80% d'entre eux environ y sont favorables, contre 75% de la population). Il est vrai qu'autour de Paris, il paraît aujourd'hui difficile d'étendre le réseau autoroutier. En revanche, en province, et particulièrement dans les régions Est, Sud-Ouest et Nord, même si l'ordre des préférences ne s'inverse pas, on trouve relativement plus de partisans des autoroutes (graphique 8).

Graphique 8

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne le réseau routier, selon la région de résidence



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

La taille de l'agglomération de résidence elle-même fait apparaître des disparités dans les priorités à donner. Si les Franciliens, on l'a vu, mettent davantage en avant l'aménagement des routes au niveau local, c'est également le cas des habitants des zones rurales (79 % d'entre eux - tableau 26).

Résider dans une petite commune incite donc davantage à choisir le développement des routes de desserte locale.

A l'inverse, les provinciaux habitant dans des grosses agglomérations (plus de 100 000 habitants) donnent un peu plus fréquemment la priorité aux autoroutes. Cela concerne cependant à peine 30 % d'entre eux.

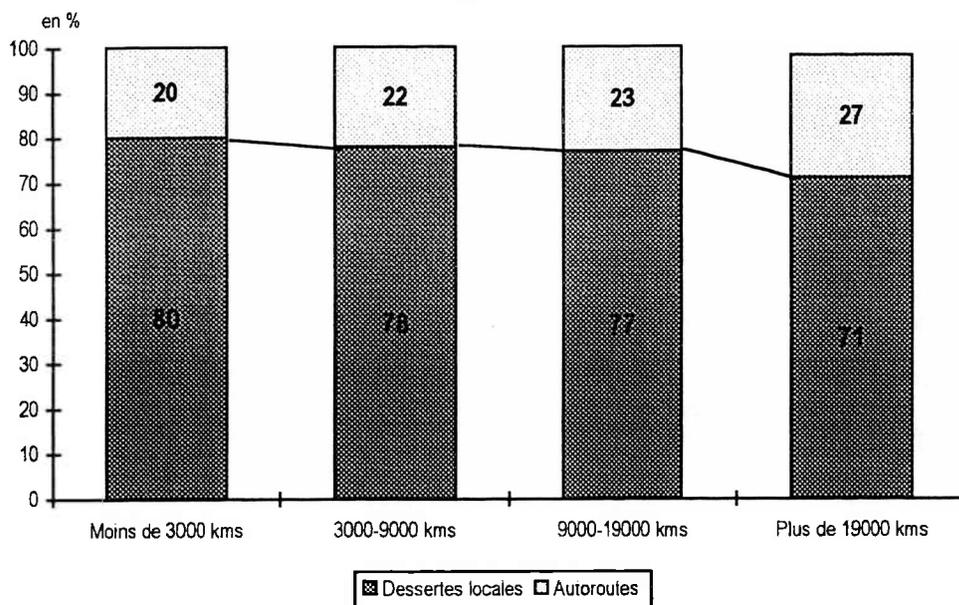
- Les préférences sont également liées à la fréquence d'utilisation de sa voiture :

Les choix ne sont pas vraiment liés à la possession d'une voiture (les taux sont identiques à la moyenne nationale pour les possesseurs et les non-possesseurs de voiture). Il est vrai qu'une grande majorité (environ 80 %) des Français disposent d'une voiture.

Par contre, les priorités dépendent du nombre de kilomètres parcourus : les petits rouleurs privilégient les routes locales (c'est le cas de 80% des personnes effectuant moins de 3000 kms par an, contre 75% en moyenne). A l'inverse, les « gros » rouleurs sont davantage partisans des aménagements autoroutiers : 27% des automobilistes effectuant plus de 19000 kms annuels pensent que la priorité est à donner au réseau autoroutier. Même chez eux, cependant, la priorité majoritaire reste toujours les dessertes locales.

Graphique 9

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne le réseau routier, selon le nombre de kilomètres parcourus annuellement en voiture



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Peu d'autres critères socio-démographiques permettent de caractériser les partisans de l'un ou l'autre type de développement. Tout au plus peut-on noter que les **travailleurs indépendants** soutiennent légèrement plus les dessertes locales.

A l'inverse, le développement des autoroutes est un peu plus souvent préféré par les employés et les moins de 25 ans, notamment les étudiants.

Il reste que dans quasiment tous les cas, la proportion de personnes favorables aux autoroutes ne dépasse guère un tiers des membres de chaque catégorie.

Tableau 26

Les priorités à donner dans sa région en ce qui concerne le réseau routier, suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1998)

	Priorité aux dessertes locales	Priorité aux autoroutes	Total (nsp inclus)
(en %)			
• Sexe			
Homme .....	74,7	24,8	100,0
Femme.....	74,7	23,7	100,0
• Profession exercée			
Indépendant (1).....	81,5	17,6	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire ...	76,5	23,0	100,0
Employé.....	70,8	28,3	100,0
Ouvrier .....	75,0	24,3	100,0
Reste au foyer .....	74,6	22,1	100,0
Retraité .....	75,5	23,2	100,0
Autre inactif(2).....	68,8	31,2	100,0
• Age			
Moins de 25 ans.....	71,0	29,0	100,0
25-39 ans .....	76,4	22,1	100,0
40-59 ans .....	74,3	25,0	100,0
60 ans et plus .....	75,1	23,2	100,0
• Diplôme possédé			
Aucun (ou CEP seulement).....	72,3	26,3	100,0
BEPC (ou équivalent) .....	76,4	22,6	100,0
Bac (ou équivalent) .....	75,5	22,9	100,0
Diplôme du supérieur .....	73,7	25,8	100,0
• Revenus mensuels du foyer			
Moins de 6 000 F .....	72,6	25,9	100,0
6 000-9 999 F .....	78,3	20,9	100,0
10 000-14 999 F .....	74,0	25,0	100,0
15 000-19 999 F .....	70,3	29,1	100,0
20 000 F et plus.....	75,7	24,0	100,0
• Taille d'agglomération de résidence			
Moins de 2 000 habitants .....	78,5	20,0	100,0
2 000 à 20 000 habitants.....	75,6	24,1	100,0
20 000 à 100 000 habitants .....	71,3	28,0	100,0
100 000 habitants et plus .....	68,7	30,1	100,0
Paris et agglomération parisienne .....	80,7	17,8	100,0
Ensemble .....	74,7	24,2	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement

## B. Les opinions concernant le réseau ferroviaire

Sept Français sur dix (71 %) déclarent préférer, pour leur région, des aménagements des dessertes locales de train au développement du TGV.

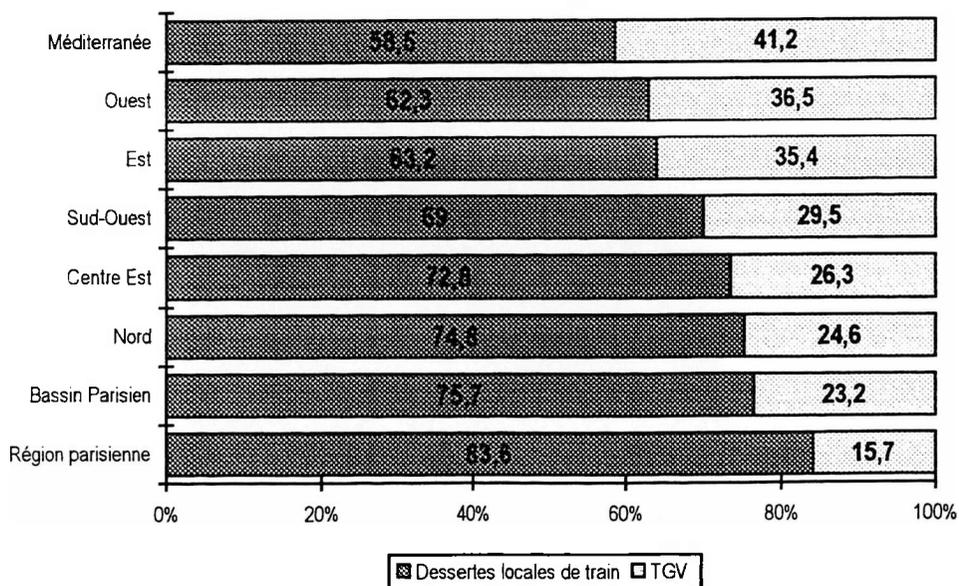
Un seul facteur, le lieu de résidence, joue ici un rôle déterminant : les habitants de la région Parisienne et du Bassin « Parisien » se différencient de la province en souhaitant un peu plus souvent que la priorité soit donnée aux dessertes locales (graphique 10). On peut faire l'hypothèse que leurs réponses traduisent pour beaucoup une demande d'amélioration ou de développement des trains de banlieues.

A l'inverse, trois régions sont particulièrement demandeuses d'efforts vis-à-vis du TGV : la Méditerranée d'abord (41%), l'Est et l'Ouest ensuite (36%, cf. graphique 10). On connaît les débats houleux qui ont entouré les discussions sur le développement du TGV dans toute la région Méditerranéenne.

Enfin, ce sont plus souvent les personnes vivant dans des communes de taille moyenne (20 000 à 100 000 habitants) qui préfèrent que la priorité soit donnée au TGV (un tiers d'entre elles environ exprime ce choix, contre 28% de la population - tableau 27).

Graphique 10

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne le réseau ferroviaire, selon la région de résidence



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Au-delà de ces disparités régionales, aucun critère n'a réellement de poids dans l'alternative TGV/dessertes locales. Seul le niveau de ressources des individus influence quelque peu les priorités accordées : les titulaires de hauts revenus sont -en termes relatifs- un peu plus nombreux à opter pour le TGV (c'est le cas de 33% de ceux qui disposent de plus de 20 000 Francs mensuels, soit 5 points de plus qu'en moyenne). Il s'agit là de populations qui voyagent plus qu'en moyenne, aussi bien professionnellement qu'à titre privé ; elles partent aussi plus souvent en vacances et elles sont plus nombreuses à posséder une résidence secondaire<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> 88% des personnes disposant, dans leur foyer, d'un revenu mensuel supérieur à 20 000 francs sont parties en vacances au cours des douze derniers mois, contre 63% des Français ; et 29% d'entre elles ont une résidence secondaire, contre 11% de la population.

Tableau 27

Les priorités à donner dans sa région en ce qui concerne le réseau ferroviaire, suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1998)

	(en %)		
	Priorité au TGV	Priorité aux dessertes locales	Total (nsp inclus)
• Sexe			
Homme .....	29,8	69,6	100,0
Femme .....	26,4	72,4	100,0
• Profession exercée			
Indépendant (1) .....	27,4	71,7	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire ...	25,7	73,5	100,0
Employé .....	29,9	66,6	100,0
Ouvrier .....	26,7	73,3	100,0
Reste au foyer .....	29,0	70,0	100,0
Retraité .....	29,1	69,3	100,0
Autre inactif(2) .....	27,8	72,2	100,0
• Age			
Moins de 25 ans .....	27,9	72,1	100,0
25-39 ans .....	26,2	72,9	100,0
40-59 ans .....	29,3	69,9	100,0
60 ans et plus .....	28,5	69,8	100,0
• Diplôme possédé			
Aucun (ou CEP seulement) .....	30,1	68,5	100,0
BEPC (ou équivalent) .....	25,1	74,0	100,0
Bac (ou équivalent) .....	29,5	69,8	100,0
Diplôme du supérieur .....	29,6	69,6	100,0
• Revenus mensuels du foyer			
Moins de 6 000 F .....	28,5	70,3	100,0
6 000-9 999 F .....	27,3	72,3	100,0
10 000-14 999 F .....	25,9	73,4	100,0
15 000-19 999 F .....	24,8	74,5	100,0
20 000 F et plus .....	32,9	66,4	100,0
• Taille d'agglomération de résidence			
Moins de 2 000 habitants .....	24,6	74,3	100,0
2 000 à 20 000 habitants .....	27,8	71,2	100,0
20 000 à 100 000 habitants .....	33,5	66,2	100,0
100 000 habitants et plus .....	35,2	63,6	100,0
Paris et agglomération parisienne .....	16,4	82,9	100,0
Ensemble .....	28,0	71,0	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement

Ainsi, pour les deux infrastructures de transports évoqués, les Français sont convaincus, pour les bienfaits de leur région, de l'importance du développement des dessertes locales. Au total, 58% d'entre eux y sont favorables, que ce soit pour les routes ou pour le train (tableau 28). Parmi eux, on compte davantage de Parisiens

ou d'habitants de la région parisienne, mais également des « petits rouleurs » (ceux qui parcourent en voiture moins de 3000 kms par an)

A l'autre extrême, seulement 11% de la population donnent la priorité à la fois au TGV et aux autoroutes. Ce sont là plutôt des provinciaux habitant dans des grosses agglomérations. Ressentiraient-ils un besoin de se rapprocher, du moins en temps et en facilité d'accès, de la capitale ?

**Tableau 28**  
**Les combinaisons de priorités à donner dans sa région**  
**dans les domaines routier et ferroviaire**

(Début 1998)

	(en %)
Priorité aux dessertes locales de train et de routes .....	<b>57,9</b>
Priorité au TGV et aux autoroutes.....	11,5
Priorité au TGV et aux routes locales.....	16,3
Priorité aux dessertes locales de train et aux autoroutes.....	12,5
Autre .....	1,8
<b>Ensemble des Français.....</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

## 2 - Une préférence pour les commerces de proximité

Pour huit Français sur dix (79% exactement), c'est aux **commerces de proximité** plutôt qu'aux grands centres commerciaux qu'il faut donner la priorité dans les régions.

Ici aussi, le lieu de résidence influe assez sensiblement sur les opinions affichées. Mais deux autres facteurs interviennent préalablement<sup>1</sup> :

- **Le milieu socio-culturel**

Les personnes issues de milieux favorisés préfèrent le développement local des commerces : c'est le cas des cadres, notamment les cadres supérieurs, des diplômés et des titulaires de hauts revenus (tableau 29).

Les indépendants expriment également cette préférence (93% d'entre eux, contre 79% de l'ensemble de la population). On ne s'en étonnera pas : les indépendants comprennent entre autres les commerçants et artisans, qui voient probablement dans le développement du commerce de proximité d'abord leurs propres intérêts.

A l'inverse, les individus moins favorisés socio-culturellement ont une préférence relative pour les grands centres commerciaux. C'est le cas notamment des non-diplômés, des ouvriers, des employés, ainsi que des personnes vivant en HLM et celles résidant en banlieue. Mais même dans ces cas, jamais plus de 30% choisissent cette option.

- **La taille du foyer**

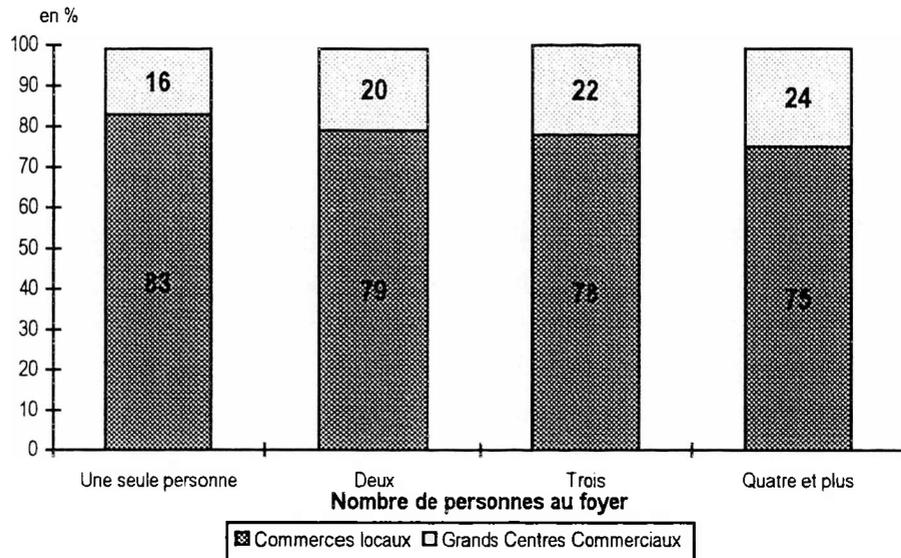
Plus le foyer dans lequel on vit est de taille importante, plus on a tendance à préférer les grands centres commerciaux -praticité, accessibilité, prix sont certainement les principales explications à ce phénomène- : c'est le cas de 16% des personnes vivant seules dans leur foyer, contre 24% de celles appartenant à un foyer de quatre personnes ou plus (graphique 11).

---

<sup>1</sup> On trouvera en annexe le tableau A4 présentant la répartition des préférences suivant quelques caractéristiques socio-démographiques.

Graphique 11

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne les commerces, selon la taille du foyer



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

D'autre part, les jeunes pensent un peu plus souvent que les centres commerciaux sont prioritaires aujourd'hui par rapport aux petits commerces pour le développement de leur région. Cette préférence pour les centres commerciaux diminue d'ailleurs avec l'âge : 27% des moins de 25 ans la formulent, contre 17% des personnes de plus de 60 ans (tableau A4 en annexe).

**Le lieu d'habitation** intervient ensuite comme élément explicatif des priorités affichées (tableau 29) : ce sont, en réalité, plus souvent la taille d'agglomération et la situation résidentielle qui exercent leur influence. Ainsi, quand on habite en zone rurale (dans une commune de moins de 2000 habitants), ou dans un village plutôt qu'en ville, on aura tendance à préférer relativement plus le développement des commerces locaux. Est-ce le souhait de conserver des relations privilégiées avec les commerçants, celui de maintenir une certaine vie locale et d'éviter la désertification ? Ou simplement l'appréhension des grosses structures : peur de leur anonymat, de ne pas s'y retrouver, besoin d'une voiture ? Quoi qu'il en soit, 83% des villageois marquent leur préférence pour les commerces de proximité (contre 79% en moyenne).

Les habitants de la région méditerranéenne sont également un peu plus soucieux de conserver les commerces de proximité (83%). Les régions Nord et Est manifestent, à l'inverse, une attente relativement plus nette de développements de grands centres commerciaux (environ un quart d'entre elles, contre 21% en moyenne). Bien sûr, ces différences régionales sont aussi forgées par les mentalités des habitants de ces régions, par le climat<sup>1</sup> ou par des habitudes différentes de consommation, mais on ne peut qu'être frappé par la faiblesse des écarts régionaux sur ces sujets.

Tableau 29

Les principales catégories de population les plus favorables au développement de l'un ou l'autre des types de commerces

	(en %)
<b>Priorité aux commerces de proximité</b>	
Indépendant.....	92,8
Cadre supérieur.....	92,1
Dispose, dans son foyer, d'un revenu mensuel supérieur à 20 000 francs.	87,3
Diplômé du supérieur.....	84,9
Habite dans une zone rurale (commune de moins de 2000 habitants).....	83,6
Vit dans un foyer comprenant une seule personne.....	83,2
Vit dans un village, dans un bourg, en habitat dispersé.....	83,1
Habite en région Méditerranéenne.....	82,8
Profession intermédiaire.....	82,2
Ensemble de la population.....	78,5
<b>Priorité aux grands centres commerciaux</b>	
Vit dans un foyer comprenant cinq personnes ou plus.....	30,7
Employé.....	29,2
Vit dans une commune de 20 000 à 100 000 habitants.....	29,2
Chômeur.....	28,6
Habite dans la région Est.....	27,4
Vit en banlieue, en périphérie.....	27,3
Vit dans un HLM, ILN.....	27,0
A moins de 25 ans.....	26,8
Ouvrier.....	25,6
Non-diplômé.....	25,1
Habite dans la région Nord.....	24,3
Ensemble de la population.....	20,7

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Exemple de lecture : 92,8% des indépendants pensent qu'il faut donner la priorité aux commerces de proximité, contre 78,5% des Français. 29,2% des employés pensent que c'est plutôt aux grands centres commerciaux, contre 20,7% des Français.

<sup>1</sup> Avec le froid et la pluie, un peu plus fréquentes dans le nord et l'est, ne préfère-t-on pas faire toutes ses courses en un même lieu ? A l'inverse, le sud n'invite-t-il pas à aller sur les marchés et parcourir les rues et les différents magasins ?

Enfin, on remarque que les enquêtés qui donnent, dans leur région, la priorité aux commerces de proximité sont davantage **sensibles à l'environnement** et relativement plus engagés dans des actions individuelles à but écologique ; ce phénomène n'apparaissait pas dans les réponses relatives aux préférences exprimées dans le domaine des transports.

Ainsi, les personnes qui achètent régulièrement des produits « biologiques », des produits ménagers bio-dégradables ou des emballages respectueux de l'environnement vont s'orienter plus encore vers une préférence locale (tableau 30). C'est aussi le cas de celles qui mettent de côté le verre usagé pour qu'il soit recyclé ou qui se déclarent prêtes à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement.

A l'inverse, ceux qui prônent le développement de grands centres commerciaux sont plus nombreux à ne jamais effectuer une seule de ces actions « écologiques ».

En vérité, cette différence de sensibilité dans les deux groupes n'est que le reflet des écarts de populations les constituant : les individus de milieux aisés sont plus souvent engagés dans des actions à dimension écologique, tandis que les moins favorisés s'impliquent relativement peu dans ce domaine.

**Tableau 30**

**Les principaux groupes de population les plus favorables au développement des commerces de proximité, selon la sensibilité écologique**

	(en %)
A, dans les 12 derniers mois, régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique.....	87,2
A, dans les 12 derniers mois, régulièrement acheté des produits bio-dégradables pour le ménage.....	82,1
Est prêt, pour préserver l'environnement, à accepter moins de confort.....	82,0
A, dans les 12 derniers mois, régulièrement choisi des produits dont l'emballage respecte l'environnement.....	81,9
Est prêt, pour préserver l'environnement, à accepter un niveau de vie plus faible.....	81,9
A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté du verre usagé pour qu'il soit recyclé.....	81,4
A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté des vieux papiers pour qu'ils soient recyclés.....	81,4
Ensemble de la population.....	78,5

Source : CREDOC-EDF-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Exemple de lecture : 87,2% des acheteurs réguliers de produits biologiques pensent qu'il faut donner la priorité aux commerces de proximité, contre 78,5% des Français en moyenne.

### 3 - Une demande de centres universitaires locaux

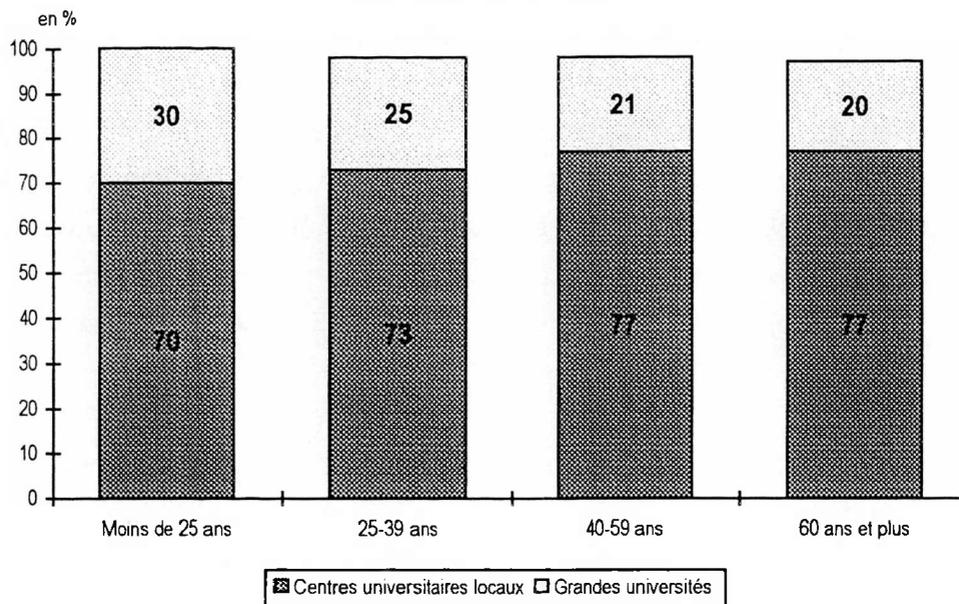
Pour les trois quarts des enquêtés, il est plus important, pour leur région, de développer les **centres universitaires locaux** plutôt que de grandes universités. Cette attitude n'allait pas de soi : on sait combien une grande université peut être un atout majeur pour le dynamisme général d'une région, notamment à travers le développement d'activités culturelles, l'affluence de jeunes, la création d'emplois et d'entreprises, les innovations... C'est dire combien est fort l'attachement de la population au développement de multiples points d'infrastructures locales, intra-régionales.

Autre signe de cet attachement général : il est quasiment partagé dans les mêmes proportions dans tous les groupes. De fait, peu de caractéristiques distinguent spécifiquement les partisans des **centres universitaires locaux**. Tout au plus peut-on noter que les membres de professions intermédiaires et les personnes qui vivent dans des petites communes -sans doute parce que ces projets pourraient permettre une revitalisation de certaines zones rurales- y sont encore un peu plus souvent favorables. C'est le cas également pour les habitants de la région Nord (83% d'entre eux sont dans ce cas - cf. tableau 31).

Seul élément de différenciation : les grandes infrastructures universitaires sont un peu plus souvent prônées par les jeunes et les étudiants eux-mêmes (c'est le cas de 30% des moins de 25 ans, contre 23% en moyenne - cf. graphique 12). Cela concerne aussi les cadres supérieurs et les habitants de grosses agglomérations -hors Paris-, notamment les habitants des régions Est et Méditerranée. On peut se demander si cette attitude ne repose pas, notamment chez les étudiants, sur leur expérience du sujet : les grandes universités ne sont-elles pas mieux reconnues ? La notoriété des diplômés, des enseignants, ne constitue-t-elle pas aujourd'hui un élément primordial souvent recherché par les jeunes et les étudiants ?

Graphique 12

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne les universités,  
selon l'âge des individus



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Remarquons en tout état de cause qu'à part cet effet d'âge, peu d'autres variables influent sur les réponses : le niveau de diplôme possédé, en particulier, n'influe quasiment pas sur les choix, ni le niveau de revenus (tableau 31).

Tableau 31

Les priorités à donner dans sa région en ce qui concerne les universités,  
suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1998)

(en %)

	Priorité aux grandes universités	Priorité aux centres universitaires locaux	Total (nsp inclus)
<b>• Sexe</b>			
Homme.....	22,9	75,3	100,0
Femme.....	23,2	74,7	100,0
<b>• Profession exercée</b>			
Indépendant (1).....	19,5	78,8	100,0
Cadre supérieur.....	27,5	72,5	100,0
Profession intermédiaire.....	15,4	82,8	100,0
Employé.....	26,5	72,4	100,0
Ouvrier.....	24,8	73,2	100,0
Reste au foyer.....	23,4	73,5	100,0
Retraité.....	19,1	77,7	100,0
Autre inactif(2).....	34,9	65,1	100,0
<b>• Diplôme possédé</b>			
Aucun (ou CEP seulement).....	22,8	72,8	100,0
BEPC (ou équivalent).....	23,9	75,0	100,0
Bac (ou équivalent).....	19,6	78,9	100,0
Diplôme du supérieur.....	24,7	74,5	100,0
<b>• Revenus mensuels du foyer</b>			
Moins de 6 000 F.....	25,5	71,1	100,0
6 000-9 999 F.....	23,4	75,0	100,0
10 000-14 999 F.....	20,0	78,7	100,0
15 000-19 999 F.....	25,0	72,8	100,0
20 000 F et plus.....	22,8	76,9	100,0
<b>• Taille d'agglomération de résidence</b>			
Moins de 2 000 habitants.....	19,1	79,2	100,0
2 000 à 20 000 habitants.....	22,5	75,8	100,0
20 000 à 100 000 habitants.....	23,1	75,1	100,0
100 000 habitants et plus.....	26,6	71,4	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	24,2	73,1	100,0
<b>• Région de résidence</b>			
Région parisienne.....	22,6	74,7	100,0
Nord.....	17,6	82,4	100,0
Est.....	28,4	67,1	100,0
Bassin Parisien.....	23,7	74,9	100,0
Ouest.....	20,7	78,5	100,0
Sud-Ouest.....	23,4	74,2	100,0
Centre Est.....	20,9	77,4	100,0
Méditerranée.....	26,8	70,9	100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>23,1</b>	<b>75,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

#### **4 - Une préférence pour les centres hospitaliers locaux**

Là encore, c'est la préférence pour les **centres hospitaliers locaux**, plutôt que pour des grands hôpitaux, qui apparaît majoritaire : 69 % des Français le souhaitent pour l'intérêt de leur région. Mais on ne peut pas ne pas observer que c'est pour ce type d'infrastructures que les opinions sont -en toute relativité- le plus partagées : 30 % des enquêtés optent pour les grands hôpitaux. Peut-être faut-il rappeler qu'un débat s'est instauré, dans le courant de 1997, autour de la fermeture provisoire de certains centres de santé locaux.

##### **Le groupe hospitalier de proximité :**

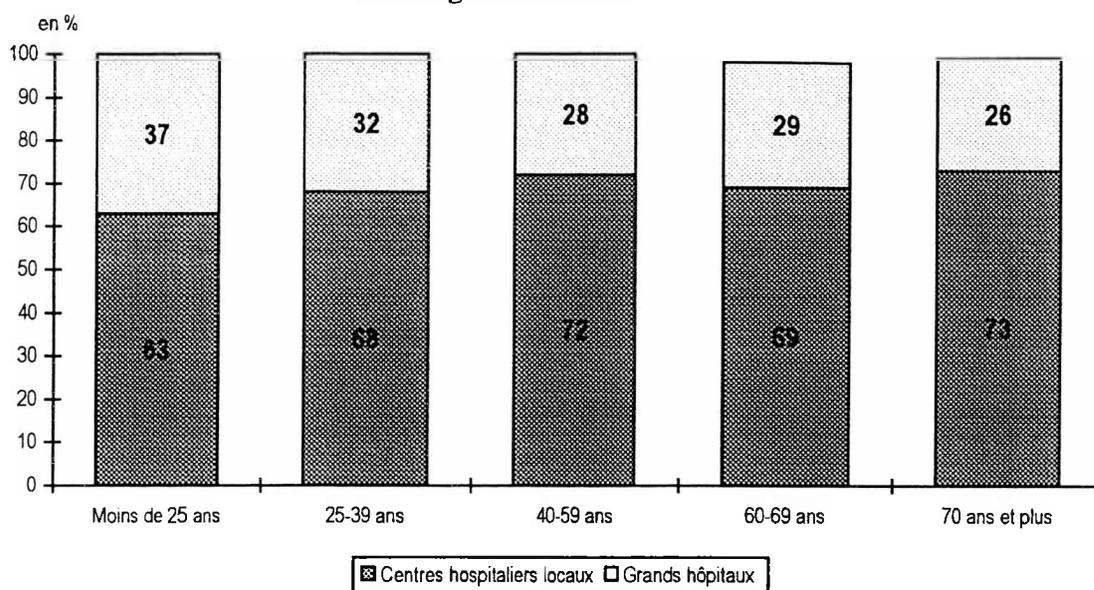
***une attente des habitants des petites communes et des personnes âgées***

Ce sont les habitants des communes de petite taille (entre 2 000 et 20 000 habitants) qui expriment le plus souvent cette demande. Eloignés des grands hôpitaux, ils voient dans le centre de proximité à la fois un atout pour leur région, mais également une sécurité pour eux-mêmes, un moyen de « rassurance ». Ce phénomène semble jouer plus encore dans la région Nord (tableau 32).

Les indépendants et les membres de professions intermédiaires marquent également leur préférence pour les infrastructures locales (74 % d'entre eux). De même, à partir d'un certain âge, celui où la mobilité commence à se réduire quelque peu et les problèmes de santé à s'accroître, on opte un peu plus pour la proximité : 73 % des personnes de plus de 70 ans sont dans ce cas, contre 69 % en moyenne (graphique 13).

Graphique 13

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne les hôpitaux, selon l'âge des individus



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Enfin, avoir des enfants en bas âge nécessite des soins réguliers et rapides. Et probablement la sensibilité des parents est-elle accrue sur ce point : par praticité et besoin de sécurité, les personnes dans cette situation mettent, à 73 %, l'accent sur le développement de centres hospitaliers locaux.

***Les grands hôpitaux : une préférence des jeunes, des employés et des personnes aisées***

Les jeunes (les moins de 25 ans) -et donc les étudiants- favorisent relativement plus qu'en moyenne les grands hôpitaux : 37% d'entre eux les préfèrent aux centres hospitaliers locaux, contre 30% des Français. C'est le cas également pour les employés et les titulaires de hauts revenus (tableau 32).

Le lieu d'habitation influe aussi sur les préférences : quand on vit dans une grosse agglomération, notamment dans les régions Méditerranée ou Ouest, on est davantage partisan des grandes structures en matière hospitalière.

Tableau 32

Les principales catégories de population les plus favorables au développement de chaque type d'hôpitaux

(en %)	
<b>Priorité aux centres hospitaliers de proximité</b>	
Habite dans la région Nord.....	77,9
Habite dans une commune de 2 000 à 20 000 habitants .....	76,4
Femme de 60 ans ou plus.....	75,3
Indépendant.....	73,8
Profession intermédiaire .....	73,8
A des enfants de moins de 3 ans.....	72,5
A 70 ans ou plus .....	72,5
Ensemble de la population .....	69,1
<b>Priorité aux grands hôpitaux</b>	
Etudiant .....	38,3
A moins de 25 ans .....	37,1
Employé.....	37,0
Dispose, dans son foyer, d'un revenu mensuel supérieur à 20 000 francs.	35,3
Habite dans la région Méditerranée.....	34,9
Vit dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors Paris et Région parisienne).....	34,1
Habite dans la région Ouest.....	34,0
Diplômé du supérieur .....	33,7
Ensemble de la population .....	30,2

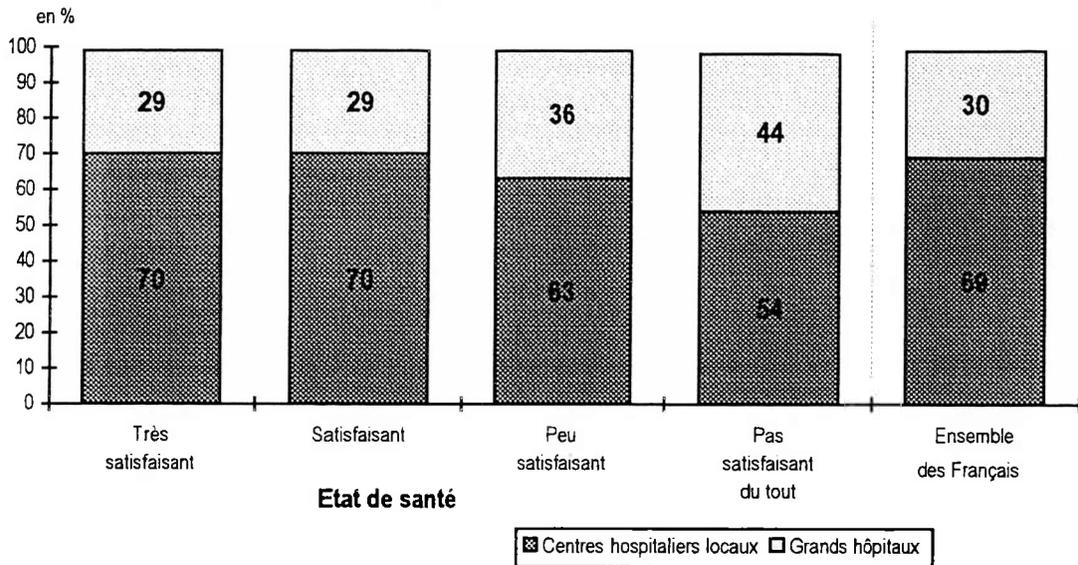
Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Exemple de lecture : 77,9% des personnes habitant dans la région Nord pensent qu'il faut donner la priorité aux centres hospitaliers locaux, contre 69,1% des Français en moyenne. 38,3% des étudiants préfèrent plutôt les grands hôpitaux, contre 30,2% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Enfin, relevons que lorsque l'on n'est pas satisfait de son état de santé, on préfère relativement plus les projets concernant les grands hôpitaux (graphique 14). Les préférences exprimées dans ces cas traduisent donc probablement la plus grande confiance accordée aux grandes structures qui offrent souvent une plus forte disponibilité des médecins, la présence des divers services sur un même lieu et la possibilité de bénéficier d'équipements plus modernes.

Graphique 14

Priorité à donner dans sa région en ce qui concerne les hôpitaux,  
selon la satisfaction exprimée vis-à-vis de son état de santé



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Tableau 33

Les priorités à donner dans sa région pour le développement du réseau hospitalier, suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1998)

	Priorité aux grands hôpitaux	Priorité aux centres hospitaliers locaux	Total (nsp inclus)
(en %)			
• Sexe			
Homme.....	30,4	68,9	100,0
Femme .....	29,9	69,3	100,0
• Profession exercée			
Indépendant (1) .....	26,2	73,8	100,0
Cadre supérieur .....	32,7	66,5	100,0
Profession intermédiaire.....	25,4	73,8	100,0
Employé.....	37,0	62,8	100,0
Ouvrier.....	27,9	71,5	100,0
Reste au foyer.....	28,2	71,3	100,0
Retraité.....	28,3	69,9	100,0
Autre inactif(2) .....	38,3	61,7	100,0
• Diplôme possédé			
Aucun (ou CEP seulement) .....	27,5	71,2	100,0
BEPC (ou équivalent).....	30,3	69,3	100,0
Bac (ou équivalent).....	29,8	69,6	100,0
Diplôme du supérieur.....	33,7	65,3	100,0
• Revenus mensuels du foyer			
Moins de 6 000 F.....	29,6	69,9	100,0
6 000-9 999 F.....	27,8	71,3	100,0
10 000-14 999 F.....	32,5	67,0	100,0
15 000-19 999 F.....	26,8	72,9	100,0
20 000 F et plus .....	35,3	64,4	100,0
• Taille d'agglomération de résidence			
Moins de 2 000 habitants.....	27,7	71,3	100,0
2 000 à 20 000 habitants .....	23,0	76,4	100,0
20 000 à 100 000 habitants .....	32,0	68,0	100,0
100 000 habitants et plus.....	34,1	65,4	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	33,4	65,0	100,0
• Région de résidence			
Région parisienne.....	31,7	66,9	100,0
Nord .....	21,4	77,9	100,0
Est .....	29,8	67,7	100,0
Bassin Parisien .....	27,1	72,7	100,0
Ouest .....	34,0	65,6	100,0
Sud-Ouest.....	31,5	67,1	100,0
Centre Est.....	27,9	72,1	100,0
Méditerranée .....	34,9	65,1	100,0
Ensemble.....	30,2	69,1	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

**En guise de conclusion ...**

Ainsi, les préférences des Français en matière d'aménagement du territoire ne font pas de doutes : **une forte majorité préfère, dans l'intérêt de leur région, les petites infrastructures locales aux gros équipements régionaux.** Cette attitude vaut aussi bien pour les infrastructures de transport que pour des équipements collectifs importants tels que ceux concernant l'éducation ou la santé. Elle traduit l'existence d'une profonde attente, quasiment partagée à l'identique dans tous les groupes de population, celle de pouvoir disposer d'équipements collectifs plus proches, de taille plus humaine, évitant la désertification de certaines parties du territoire.

On peut en trouver l'illustration dans le fait qu'au total, 62% de la population préfèrent des aménagements locaux pour au moins quatre des cinq infrastructures évoquées (tableau 34).

**Tableau 34**  
**Répartition de la population suivant les priorités données aux différents aménagements**  
 (Début 1998)

	(en %)
Priorité donnée au niveau local :	
. Pour les 5 projets à la fois .....	<b>31,7</b>
. Pour 4 aménagements sur 5 <sup>1</sup> .....	30,3
. Pour 3 aménagements sur 5 .....	20,5
. Pour 1 ou 2 aménagements sur 5 .....	16,1
. A aucun projet .....	1,0
<b>Total (nsp inclus) .....</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Parmi les 32% de partisans du développement exclusif du niveau local (les cinq projets préférés concernent le local), on compte un peu plus qu'en moyenne :

- d'habitants de la Région parisienne et du bassin parisien (43%, alors que leur part est de 36% dans l'ensemble de la population),
- d'habitants des zones rurales (vivant dans des communes de moins de 2000 habitants).

<sup>1</sup> Dans la plupart des cas, ce sont les grosses structures hospitalières ou le TGV qui échappent aux désirs d'infrastructures locales.

En réalité, il ressort peu de caractéristiques distinctives permettant de qualifier ce groupe : il est de taille quasiment aussi importante dans toutes les catégories.

D'autres regroupements peuvent être effectués : par exemple, 57% de la population optent pour le local à la fois pour les universités et les hôpitaux. De même, 47% optent pour ce niveau à la fois pour les universités, les hôpitaux et les commerces.

Ce sont un peu plus souvent qu'en moyenne des indépendants (61%, contre 47% des Français), des membres de professions intermédiaires (53%), des habitants de petites communes (52%) et des personnes de 40 à 60 ans (52%) qui choisissent le niveau local pour ces trois projets (universités, hôpitaux et commerces).

Notons, enfin, que parmi les 17% de Français qui choisissent majoritairement des grandes infrastructures régionales (i.e. aucun, un ou deux aménagements locaux), figurent en plus grand nombre des habitants de grosses agglomérations provinciales (100 000 habitants et plus), en un mot précisément les habitants des gros centres régionaux (24%, contre 17% en moyenne). Remarquons également qu'on trouve ici un peu plus d'individus ne disposant pas du permis de conduire (24%, contre 17%).

## **A N N E X E S**

## Annexe 1

### Un indicateur d'achat écologique

En prenant en compte simultanément les trois types d'achats observés dans l'enquête (produits ménagers bio-dégradables, produits éco-emballés, produits « biologiques »), nous avons construit un « indicateur d'achats écologiques ». Cet indicateur permet de scinder la population en quatre groupes répartis selon leur fréquence d'achats.

On trouve ainsi (tableau A1) :

- **Les acheteurs très assidus** : ils représentent 7% des Français. Ils ont régulièrement acheté, au cours des douze derniers mois, à la fois des produits ménagers bio-dégradables, des produits dont l'emballage respecte l'environnement et des produits de l'agriculture biologique.
- **Les acheteurs « moyennement » réguliers** : ils ont régulièrement acheté, ces douze derniers mois, un ou deux des trois produits cités. Ils forment la majorité de la population (51%).
- **Les occasionnels** : ce sont ceux qui achètent ces produits « écologiques » de façon occasionnelle, aucun de ces achats n'étant réalisé de façon régulière. Ils représentent un quart de la population.
- **Les réfractaires** : 18% n'ont jamais acheté un seul de ces produits dans l'année écoulée.

Tableau A1

Répartition de la population selon la fréquence d'achats  
de produits écologiques au cours des 12 derniers mois  
(Début 1998)

	(en %)	
Les trois types de produits sont achetés régulièrement.....	6,7	
Deux produits sur trois sont achetés régulièrement.....	27,2	} 50,7
Un seul produit parmi les trois est acheté régulièrement .....	23,5	
Quelques achats occasionnels, mais aucun régulier .....	24,6	
Aucun de ces trois produits n'a été acheté .....	18,1	
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Les « gros » consommateurs de ces produits « écologiques » se recrutent d'abord chez les femmes, en particulier chez les femmes actives. D'autre part, l'achat régulier de tels produits mobilise davantage les personnes d'âge mûr (40-60 ans) et les milieux favorisés (cadres, diplômés du supérieur, titulaires de hauts revenus).

A l'inverse, les personnes non concernées par ces produits sont plutôt âgées et peu favorisées culturellement et financièrement (non-diplômés, bas revenus).

**Tableau A1bis**  
**Principales catégories sur-représentées parmi les acheteurs les plus assidus**  
**et parmi les réfractaires aux produits « écologiques »**  
 (Début 1998)

	(en %)	
<b>LES ACHETEURS REGULIERS DES TROIS ECO-PRODUITS</b>		
<b>(7% la population)</b>		
Femme .....	71	+18
dont : femme active .....	33	+13
Cadre supérieur, profession intermédiaire .....	30	+12
40-59 ans .....	44	+12
Diplômé du supérieur .....	30	+11
Est propriétaire de son logement .....	53	+11
Dispose d'un revenu mensuel supérieur à 15 000 Francs .....	35	+ 7
<b>LES REFRACTAIRES AUX TROIS ECO-PRODUITS</b>		
<b>(18% de la population)</b>		
Non-diplômé .....	48	+22
60 ans ou plus .....	38	+13
Dispose d'un revenu mensuel inférieur à 6 000 Francs .....	29	+12
Retraité .....	34	+11
Est locataire de son logement .....	58	+10

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

Exemple de lecture : 71 % des personnes qui, depuis un an, ont régulièrement acheté à la fois les trois types de produits « écologiques » (produits de l'agriculture biologique, produits bio-dégradables pour le ménage, et produits avec emballage respectueux de l'environnement) sont des femmes, soit 18 points de plus que la part qu'elles représentent dans l'ensemble de la population.

## **Annexe 2**

### **Actions à mener en priorité par l'Etat dans le domaine de l'environnement**

(résultats détaillés de 1994 à 1998)

**Tableau A2**  
**Actions prioritaires pour lutter contre la dégradation de l'environnement**

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité  
dans le domaine de la protection de l'environnement ?

- Résultats 1994 à 1998 -

(en %)

Classement par ordre décroissant du cumul des 2 réponses du début 1998	Début 1994			Début 1995			Début 1996			Début 1997			Début 1998		
	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2
La réduction de la pollution de l'air [et]* de l'atmosphère.	30,1	16,5	46,6	28,8	16,6	45,4	35,1	18,5	53,6	39,2	19,9	59,1	43,7	18,8	62,5
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	25,4	41,8	17,2	25,1	42,3	13,8	24,1	37,9	11,9	27,0	38,9	11,9	26,0	37,9
L'élimination et le tri des déchets**	14,4	21,1	35,5	12,9	19,5	32,4	10,9	19,2	30,1	8,1	11,8	19,9	7,5	13,3	20,8
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4	15,4	8,4	8,3	16,7	6,5	8,7	15,2	8,7	11,3	20,0	7,9	11,7	19,6
La sauvegarde des plantes et des animaux	10,9	8,9	19,8	8,4	8,5	16,9	9,9	8,1	18,0	9,3	7,2	16,5	9,2	8,2	17,4
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire ***	8,1	10,2	18,3	8,3	11,0	19,3	9,1	11,1	20,2	8,3	11,6	19,9	5,6	11,2	16,8
La protection des paysages	7,3	5,0	12,3	8,3	5,5	13,8	8,0	5,1	13,1	7,4	6,0	13,4	7,1	5,6	12,7
La lutte contre le bruit	5,7	4,3	10,0	7,7	5,4	13,1	6,6	4,9	11,5	7,0	5,1	12,1	6,9	4,8	11,7
Ne sait pas	0,1	0,2	-	-	0,1	-	0,1	0,3	-	0,1	0,1	-	0,2	0,4	-
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>												

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

\* Au début 1996, [et] a remplacé [ou] utilisé auparavant.

\*\* De 1994 à 1996, la formulation était la suivante : « l'élimination des déchets industriels »

\*\*\* De 1994 à 1996, la formulation était la suivante : « la prévention des risques de l'industrie nucléaire »

### Annexe 3

## Augmentation de la demande de « réduction de la pollution de l'air »

Tableau A3

Catégories ayant le plus accru, entre 1995 et 1998,  
leur demande d'interventions concernant  
la « réduction de la pollution de l'air »

(premières réponses)

(en %)

<i>Classement par ordre décroissant des réponses de la troisième colonne.</i>	Début 1995 (A)	Début 1998 (B)	Evolution 1995-1998 (B) - (A)
. Appartient à un foyer comportant un enfant de moins de 6 ans.....	25	49	+ 24
. Femme de 40-59 ans.....	26	48	+ 22
. Dispose, dans son foyer, de 10 à 15 000 F/Mois.....	28	49	+ 21
. A moins de 25 ans.....	27	48	+ 21
. Femme active.....	29	49	+ 20
. Est diplômé du Bac ou du supérieur.....	28	48	+ 20
. Cadre.....	26	46	+ 20
. Vit à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	30	49	+ 19
. Femme au foyer.....	29	47	+ 18
<b>Ensemble.....</b>	<b>29</b>	<b>44</b>	<b>+ 15</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

## **Annexe 4**

**Priorités à donner dans sa région  
en ce qui concerne les commerces**

**suivant quelques caractéristiques socio-démographiques**

Début 1998

**Tableau A4**

**Les priorités à donner dans sa région en ce qui concerne les commerces,  
suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1998)**

	(en %)		
	Priorité aux commerces de proximité	Priorité aux grands centres commerciaux	Total (nsp inclus)
<b>• Sexe</b>			
Homme.....	80,6	18,9	100,0
Femme.....	76,6	22,3	100,0
<b>• Profession exercée</b>			
Indépendant (1).....	<b>92,8</b>	6,2	100,0
Cadre supérieur.....	<b>92,1</b>	8,0	100,0
Profession intermédiaire.....	<b>82,2</b>	17,2	100,0
Employé.....	70,5	<b>29,2</b>	100,0
Ouvrier.....	74,0	<b>25,6</b>	100,0
Reste au foyer.....	77,6	21,4	100,0
Retraité.....	79,0	19,0	100,0
Autre inactif(2).....	75,4	<b>24,6</b>	100,0
<b>• Age</b>			
Moins de 25 ans.....	72,7	<b>26,8</b>	100,0
25-39 ans.....	76,5	23,1	100,0
40-59 ans.....	80,6	19,2	100,0
60 ans et plus.....	81,1	16,5	100,0
<b>• Diplôme possédé</b>			
Aucun (ou CEP seulement).....	73,8	<b>25,1</b>	100,0
BEPC (ou équivalent).....	78,3	21,2	100,0
Bac (ou équivalent).....	79,2	19,0	100,0
Diplôme du supérieur.....	<b>84,9</b>	14,9	100,0
<b>• Revenus mensuels du foyer</b>			
Moins de 6 000 F.....	76,5	22,5	100,0
6 000-9 999 F.....	78,8	20,9	100,0
10 000-14 999 F.....	76,9	22,1	100,0
15 000-19 999 F.....	75,0	23,6	100,0
20 000 F et plus.....	<b>87,3</b>	12,4	100,0
<b>• Taille d'agglomération de résidence</b>			
Moins de 2 000 habitants.....	<b>83,6</b>	15,7	100,0
2 000 à 20 000 habitants.....	79,7	19,6	100,0
20 000 à 100 000 habitants.....	70,0	<b>29,2</b>	100,0
100 000 habitants et plus.....	76,9	21,9	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	78,4	21,1	100,0
<b>• Région de résidence</b>			
Région parisienne.....	80,4	19,2	100,0
Nord.....	75,7	<b>24,3</b>	100,0
Est.....	71,4	<b>27,4</b>	100,0
Bassin Parisien.....	78,5	21,3	100,0
Ouest.....	79,6	19,0	100,0
Sud-Ouest.....	75,1	22,2	100,0
Centre Est.....	80,1	18,9	100,0
Méditerranée.....	<b>82,8</b>	17,3	100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>78,5</b>	<b>20,7</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1998.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale. (2) Etudiant essentiellement.

## Annexe 5

### Liste des questions posées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

Vague de début 1998 de l'enquête  
« Conditions de vie et Aspirations des Français »

- Tri à plat des résultats -

En %

**Q1 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?**

*(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)*

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. La protection des paysages .....	7,1	5,6
. La sauvegarde des plantes et des animaux .....	9,2	8,2
. La lutte contre le bruit .....	6,9	4,8
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère .....	43,7	18,8
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs .....	11,9	26,0
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire .....	5,6	11,2
. L'élimination et le tri des déchets .....	7,5	13,3
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	7,9	11,7
. <i>Ne sait pas</i> .....	0,2	0,4

**Q2 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

. La protection des paysages .....	10,7
. La sauvegarde des plantes et des animaux .....	11,1
. La lutte contre le bruit .....	8,0
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère .....	10,9
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs .....	7,3
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire .....	0,8
. L'élimination et le tri des déchets .....	42,3
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	2,6
. <i>Ne sait pas</i> .....	6,3

**Q3 - Pour contribuer à préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais, effectué les actions suivantes dans le but de préserver l'environnement ?**

*(Citez un à un - une réponse par ligne - présentez la liste)*

	L'avez-vous fait ?		
	Régulière-ment	Rarement	Jamais
a) Avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ? .....	12,8	26,6	60,6
b) Avez-vous acheté des produits bio-dégradables pour le ménage ? .....	43,3	27,9	28,7
c) Avez-vous choisi des produits pour leur emballage respectueux de l'environnement ?.....	41,7	26,0	32,3
d) Avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que la voiture ? .....	23,3	11,1	65,6

**Q4 - A quoi faut-il donner la priorité dans votre région :**

*(Enumérez)*

**a) Au TGV ou aux dessertes locales de train ?**

. Au TGV.....	28,0
. Aux dessertes locales de train .....	71,0
. <i>Ne sait pas</i> .....	1,0

**b) Aux grandes universités ou aux centres universitaires locaux ?**

. Aux grandes universités .....	23,0
. Aux centres universitaires locaux.....	75,0
. <i>Ne sait pas</i> .....	2,0

**c) Aux routes de dessertes locales ou aux autoroutes ?**

. Aux routes de dessertes locales.....	74,7
. Aux autoroutes.....	24,2
. <i>Ne sait pas</i> .....	1,1

**d) Aux grands hôpitaux ou aux centres hospitaliers locaux ?**

. Aux grands hôpitaux .....	30,1
. Aux groupes hospitaliers locaux .....	69,1
. <i>Ne sait pas</i> .....	0,8

**e) Aux commerces de proximité ou aux grands centres commerciaux ?**

. Aux commerces de proximité.....	78,5
. Aux grands centres commerciaux.....	20,7
. <i>Ne sait pas</i> .....	0,8

